Neuchâtel — N° 5 (8 pages) Un numéro 20 centimes Vendredi 7 janvier 1955

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

PAS DE LIBERTÉ EN YOUGOSLAVIE

L'affaire Djilas vient de rebondir en Yougoslavie. Cet ancien ministre de Tito avait déjà défrayé la chronique, il y a une année, quand il publia dans la « Borba », l'organe officiel du parti communiste yougoslave, une série d'articles où il mettait en cause la bureaucratie du régime. Ces articles firent scandale et leur publication dut être interrompue. L'auteur fut déféré aux instances du parti, destitué de ses fonctions et contraint de procéder à une «autocritique», selon les pures méthodes soviétiques. Ce qui prouva que si la Yougoslavie avait rompu avec le Kremlin en politique extérieure, elle restait soumise à l'intérieur à un rigoureuse dictature communiste.

Un seul collègue de Djilas prit son parti au comité central, le professeur Dedjer, « biographe » de Tito. Car le maréchal yougoslave a ses thuriféraires officiels comme Staline... ou le Roi-Soleil avaient les leurs. Seulement, les historiographes du règne de Louis XIV s'appelaient Racine et Boileau.

On était sans nouvelles des deux récalcitrants, quand subitement, à la fin de l'année dernière, ils firent de nouveau parler d'eux. Djilas a accordé une interview au « New-York Times » et Dedjer lui a fait écho aussitôt. Le point de vue des deux opposants n'est plus tout à fait le même que celui qu'ils exprimaient il y a douze mois. Il ne s'agit plus seulement de corriger le régime titiste dans ses abus (bureaucratiques) ; il s'agit de le modifier dans ses fondements.

Djilas estime en effet l'heure venue en Yougoslavie d'en finir avec le parti unique. A côté du parti communiste actuel, dénommé d'ailleurs alliance communiste (car Belgrade entend maintenir la fiction que diverses tendances peuvent coexister dans les organes officiels du régime), il conviendrait d'en créer un second, dit socialiste démocratique, sur le modèle des partis socialistes ou travaillistes existant dans les pays de l'Ouest.

~~~

Une première question se pose. Pourquoi Djilas a-t-il soutenu sa thèse dans un organe américain ? C'est assurément, et la suite l'a prouvé, que la liberté d'opinion et de pensée n'existe pas en Yougoslavie, malgré ce que le régime titiste cherche à faire accroire. Quant au fond, cette thèse apparaît absurde. Un système bi-parti pour être valable doit supposer, comme en Grande-Bretagne par exemple, que des conceptions opposées de l'homme, de son rôle dans l'Etat ou du rôle de l'Etat vis-à-vis de l'homme, puissent s'affronter en toute liberté. A quoi cela rime-t-il de créer deux partis socialistes, l'un modéré, l'autre extrémiste ? Et où d'autres courants de pensée trouveraient-ils leur place dans pareil système ?

Mais l'on ne saurait ici discuter des idées de Djilas. Ce qui importe, c'est que sa velléité de non-conformisme a été aussitôt contrecarrée par le pouvoir avec une violence encore plus grande qu'il y a un an. Lui et Dedjer ont été inculpés de « propos injurieux envers l'Etat ». Le second s'est vu privé de sa qualité de membre du comité central où il siégeait encore. Tous deux ont été exclus de l'Association des journalistes yougoslaves. Fait plus marquant encore : le vice-président Kardelj, qui remplace Tito pendant la durée de son absence, a déclaré que des individus comme Djilas et Dedjer étaient tout juste bons à se faire cracher à la face. Voilà qui est d'un excellent style stalinien ou hitlérien !

Il est vrai que, de Calcutta, parvenait une déclaration modérée du ministre des affaires étrangères, M. Papovitch, qui accompagne le maréchal Tito dans son voyage en Asie et qui affirma que cette affaire devait être minimisée. Ce sont les puissances étrangères, ajouta-t-il, qui essaient de faire « une montagne d'une taupinière ». Faut-il déduire de cette déclaration que le dictateur se réserve le droit de trancher l'affaire à son retour et qu'il trouve, dès maintenant, que son vice-président a été un peu fort à l'égard des deux « rebelles » ?

~~~

Quoiqu'il en soit, on remarquera que Tito cherche toujours à louvoyer en politique extérieure. D'une part, son séjour aux Indes le prouve (à défaut des récentes tentatives de rapprochement russo-yougoslave qu'on a pu déceler ces derniers mois), il ne craint pas d'opter pour une politique dite de « troisième force » dont le résultat le plus clair est de contrecarrer les efforts occidentaux dans le monde. D'autre part, parce qu'il a besoin de l'Ouest au point de vue économique et militaire, le maréchal yougoslave feint de se montrer plus modéré que ses séides à l'égard des mouvements non-conformistes qui tentent de se faire jour dans son pays.

Mais on remarquera surtout qu'une telle modération n'est qu'un article d'exportation et que, pour ce qui est de la consommation interne, Djilas et Dedjer l'apprennent de nouveau à leurs dépens, la dictature à la sauce communiste reste l'unique produit dont doive se contenter la Yougoslavie.

René BRAICHET.

Les pourparlers franco-libyens ont été interrompus

et la France a refusé d'amener le drapeau tricolore sur le Fezzan

Ce refus n'est pourtant que provisoire

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Soucieux de ne pas s'exposer à une critique parlementaire qui n'aurait pas manqué de se manifester si, faisant droit à la requête libyenne, il avait accepté l'évacuation immédiate du Fezzan par les troupes françaises, M. Pierre Mendès-France a fait preuve d'une fermeté inattendue dans la négociation menée, cette semaine, à Paris, avec le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Tripoli.

La thèse libyenne a été rejetée, et tout en exprimant son désir d'un accord général, le gouvernement français a refusé d'amener le drapeau tricolore sur un territoire où il flotte depuis 1943.

Refusé aujourd'hui, accordé demain !

La négociation n'en est pas pour autant interrompue, et un communiqué officiel a pris soin de préciser qu'elle reprendra prochainement à Tripoli. Bien entendu, l'issue de ce conflit diplomatique mineur ne saurait faire aucun doute, et il est certain que tout ce qui a été refusé hier sera accordé demain.

Pourquoi donc avoir l'air de marchander une concession qui, obligatoirement, sera donnée dans l'avenir ? La réponse est facile à donner, et l'explication réside dans le caractère préoccupant de la situation en Afrique du Nord.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Une garnison française de 400 hommes occupe le Fezzan

Rappelons que le royaume de Libye, qui comprend la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan, a été proclamé indépendant, sur recommandation de l'O.N.U., le 24 décembre 1951.

Le territoire du Fezzan est occupé par une garnison française d'environ 400 hommes. C'est un territoire désertique, où n'existent que quelques oasis. La population du Fezzan, composée de nomades, varie entre 30 et 50 mille âmes.

La France, qui contribue pour 295 millions de francs français au budget du jeune Etat libyen, a fourni dans le Fezzan un gros effort, surtout en matière sanitaire, en luttant contre les maladies du désert. Les experts français ont également reconstitué le cheptel camelin et bovin, décimé pendant la guerre de 1939-1945.

Le Fezzan a été « libéré » de l'occupation italienne par les colonnes de celui qui n'était alors que le colonel Leclerc.

Elle se jette par la fenêtre et tombe dans les bras de deux passants

FLORENCE, 5. — Voulant mettre fin à ses jours, Mme Genoveffa Franceschini, septuagénaire, de Bagno Di Ripoli, s'était jetée par la fenêtre du quatrième étage. Deux passants, avec beaucoup de sang-froid, se précipitèrent et reçurent dans leurs bras la désespérée qui s'en tira avec une légère fouloure au pied droit.

LITTÉRATURE ET TOTALITARISME

Les écrivains russes sont en émoi. Il paraît que leur littérature ne vaut pas grand-chose : pour Cholokhov, elle est un « courant d'œuvres pâles et médiocres ». Mais s'ils consentaient à considérer le passé, ils découvriraient bien vite que la cause de cette médiocrité ne doit pas être recherchée en eux, mais bien dans le régime.

Il est en effet une loi générale et qui ne souffre pas d'exception : un régime totalitaire ne permet pas l'éclosion d'une œuvre vraiment durable.

Le fascisme et l'hitlérisme n'ont rien inspiré. Il en fut de même du régime napoléonien tant qu'il dura, et les deux grands écrivains de cette époque, Mme de Staël et Chateaubriand, furent les adversaires de Napoléon. Certes, celui-ci se rendait parfaitement compte de la stérilité des écrivains qui lui étaient dévoués, mais, loin de vouloir en chercher la cause réelle dans le manque de liberté, il écrivit dans une de ses lettres, cette phrase ahurissante :

« On se plaint qu'il n'y ait pas de littérature sous mon règne : c'est la faute du ministre de l'intérieur. »

~~~

Sans doute, aux époques d'oppression, on parvient parfois à exprimer ce que l'on pense réellement grâce au procédé de l'« allusionisme ». On cite des écrivains du passé, mais chacun comprend qu'il s'agit du présent. Ainsi, pendant l'occupation allemande, les journaux grecs citaient les textes des classiques de l'antiquité célébrant la liberté, et certes ils n'avaient que l'embarras du choix. La censure allemande ne pouvait tout de même pas s'offrir le ridicule de censurer des passages d'Hérodote ou d'Eschyle...

Auparavant déjà Chateaubriand, au moment de l'entrevue de Tilsit, au moment où Napoléon était à l'apogée de sa puissance, écrivit son fameux article du « Mercure » qui commençait ainsi — et c'est un des plus beaux passages de la littérature française — : « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire. Il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. »

Georges MÉAUTIS.

(Lire la suite en 4me page)

Dans le message sur l'« état de l'Union » qu'il a lu hier devant le Congrès

M. Eisenhower insiste sur la volonté américaine de riposter à toute agression d'une manière « fulgurante et décisive »

WASHINGTON, 6 (A.F.P.). — Devant les deux chambres du Congrès des Etats-Unis, le président Eisenhower a lu hier son message sur l'«état de l'Union». Le message définit d'abord « la nature véritable de la lutte qui se déroule dans le monde ». Ce n'est pas, dit-il, un conflit de théories économiques, de formes de gouvernement ou une rivalité en puissance militaire : « C'est la nature même de l'homme qui est en jeu ».

L'homme est-il un être d'essence divine ou doit-il être considéré seulement comme un instrument de l'Etat, tel est le conflit fondamental, dit en substance le président qui estime qu'au cours de l'année écoulée « des progrès ont été accomplis qui justifient l'espérance en une paix continue et en le succès final de la liberté et de la justice dans le monde ».

Les nations libres sont plus fortes

Le chef de l'Etat américain ajoute :

Les nations libres sont plus fortes collectivement qu'à un autre moment des récentes années. Elles ont forgé de nouveaux liens d'unité, tout comme les nations du continent américain lors des conférences historiques de Caracas et de Rio ont serré les rangs contre l'impérialisme communiste et ont renforcé leurs liens économiques.

Le président Eisenhower évoque en ce sens les récents accords entre la Turquie et le Pakistan « qui ont jeté la base du renforcement du Moyen-Orient». Il rappelle les accords anglo-égyptien, italo-yougoslave, anglo-iranien intervenus avec « l'appui compréhensif des Etats-Unis ». Il rappelle également l'alliance conclue entre la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie « qui a accru la sécurité en Méditerranée ».

Le président en vient ensuite à l'Europe occidentale. Il évoque en ces termes les accords de Paris :

Il apparaît enfin probable que la défense de l'Occident comprendra une Allemagne libre et démocratique participant sur un pied d'égalité aux conseils de l'Alliance atlantique.

Le chef d'Etat déclare ensuite que le pacte de sécurité du sud-est asiatique conclu à Manille en septembre dernier et les autres pactes conclus par les Etats-Unis dans la zone du Pacifique « constituent un avertissement solennel que, dans l'avenir, l'agression militaire et la subversion menées contre les nations libres d'Asie se heurteront à une riposte unie ».

« Aujourd'hui, le monde est en paix »

Le président complète son exposé de l'évolution récente de la situation internationale par la constatation suivante :

Aujourd'hui, le monde est en paix. Cette paix, il est vrai est instable, mais toute l'humanité trouve des raisons d'espérer dans le simple fait que, depuis un temps appréciable, il ne s'est pas trouvé sur terre de champ de bataille majeur et actif. Ce fait nous incite à travailler d'autant plus ardemment avec d'autres nations pour le bien-être, la liberté et la dignité de chaque homme sur terre ».

Comment faire face au danger soviétique

Le président des Etats-Unis consacre ensuite son message à la menace du communisme soviétique et aux mesures destinées à y parer.

Les machines militaires massives du bloc soviéto-communiste, dit-il, créent toujours un malaise mondial. Nous sommes tous conscients de ce que les communistes soviétiques continuent de tabler sur la force militaire. Nous savons la puissance de leur armée : nous constatons leur résistance actuelle à une limitation réaliste des armements et nous voyons qu'ils poursuivent leurs efforts visant à dominer ou à intimider les nations libres de leur périphérie.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Devant la machine à fabriquer l'hiver les habitants de Tokio apprennent le ski

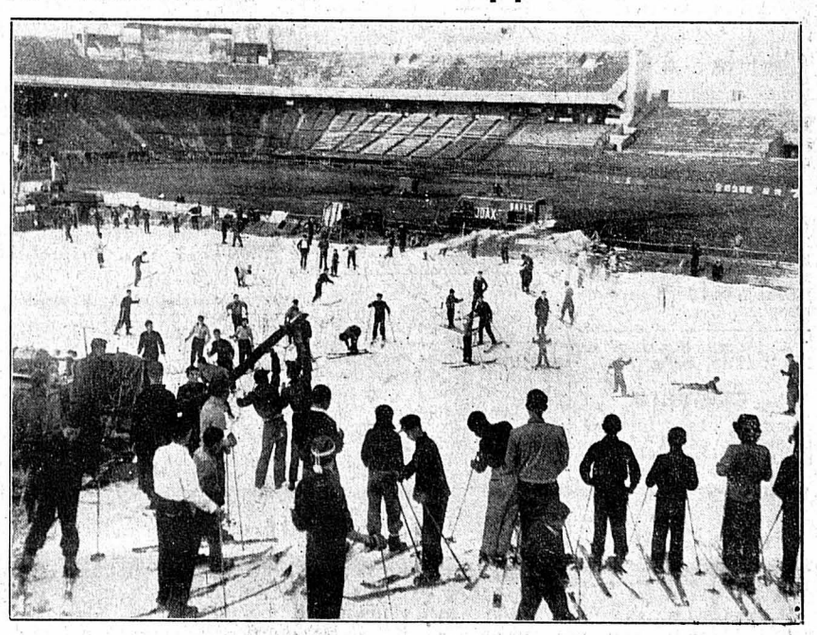

Les habitants de Tokio ont découvert l'art de la « planche magique » : le ski. Dans le fameux stade Karakuen, à Tokio, ils ont installé une machine (à gauche) qui produit des tonnes de neige.

L'ancien président Jacobo Arbenz originaire de Gross-Andelfingen pourrait « retrouver » la nationalité suisse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'arrivée en Suisse de l'ancien président du Guatemala, Jacobo Arbenz, a donné lieu à diverses rumeurs, répandues en particulier par la radio étrangère. Ainsi, selon un poste français, Berne aurait annoncé officiellement, mercredi déjà, que l'hôte de Zermatt avait demandé la nationalité suisse. Or, aucune démarche n'a été faite à cette fin, ni directement, ni par personne interposée.

Les autorités fédérales n'ont donc pas à se déterminer, il n'existe pas pour elles de « cas Arbenz », jusqu'à présent du moins.

Cela n'empêche point qu'on se préoccupe de savoir si, oui ou non, le chef d'Etat exilé a conservé sa nationalité suisse, si, un jour ou l'autre, il pourrait en réclamer le bénéfice.

On nous permettra donc de rappeler certaines dispositions de la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse qui semblent répondre à cette question.

La législation suisse sur la nationalité

Cette loi, en vigueur depuis deux ans environ, maintient le principe selon lequel la nationalité suisse se transmet de père en fils, même lorsqu'un enfant naît à l'étranger et qu'en vertu du « jus soli », il acquiert automatiquement la nationalité du pays de sa naissance. Nous avons alors de ces doubles nationaux qui restent souvent des éléments fort actifs des colonies suisses à l'étranger.

Toutefois, le Suisse qui se trouve dans cette situation peut se libérer de la nationalité acquise par filiation, si, à l'âge de vingt ans au moins et restant établi à l'étranger, il en fait la demande expresse. Il ne garde plus alors que la nationalité acquise par droit de naissance.

M. Arbenz prouvera-t-il qu'il est resté Zuricois ?

Selon les renseignements que l'on tente d'obtenir à Berne, il ne semble pas que M. Jacobo Arbenz ait jamais demandé de se « libérer ». En bonne logique et jusqu'à preuve du contraire, il resterait donc, comme son père, originaire de Gross-Andelfingen dans le canton de Zurich. Toutefois, sa nationalité suisse ne lui serait automatiquement reconnue que s'il existait encore la preuve officielle qu'il a toujours été considéré comme ressortissant d'une commune suisse, si l'on trouvait, par exemple, une inscription dans les registres municipaux. Si cette preuve d'office demeure introuvable, il appartient alors à l'intéressé de justifier son droit en produisant un acte attestant sa filiation.

Précisons que la nouvelle loi remet au canton dont le droit de cité est en cause le soin de procéder aux vérifications nécessaires et de statuer, en première instance, en cas de doute sur la nationalité d'une personne. Cette décision peut alors être l'objet d'un recours de droit administratif au Tribunal fédéral.

On peut être Suisse et chef d'un Etat étranger

Je rappelerai encore que le département de justice et police avait prévu, dans le premier projet soumis à la commission d'experts à la fin de l'été 1951, une disposition selon laquelle la nationalité suisse pouvait être retirée à un double national, non seulement si sa conduite portait une atteinte grave aux intérêts et au bon renom de la Suisse — ce qui a été maintenu — mais encore si, par son activité à l'étranger, il avait montré clairement sa décision de ne plus se lier qu'à sa nouvelle patrie.

De toute évidence, une telle condition aurait pu s'appliquer à un homme devenu chef de l'Etat du pays où il est né. Mais les experts unanimes s'opposèrent à ce texte, de sorte que les sentiments manifestés à l'égard de la « nouvelle patrie » et qui conduisirent M. Jacobo Arbenz aux honneurs les plus élevés, mais aussi les plus périlleux, ne peuvent être retenus contre lui s'il montre l'intention de réclamer le bénéfice de la nationalité suisse.

G. P.

M. Arbenz et sa famille se promènent à Zermatt. A la gauche du président, sa fille Annabella, âgée de 15 ans. En face de lui, sa femme et ses deux cadets, Jacobo et Leonore.

Les Bâlois peuvent prendre le trolley « Winkelried » ou le tramway nommé « Vénus »

BALE, 6. — Les services de tramways bâlois célèbrent cette année le 60me anniversaire de leur création. Depuis le commencement de l'année, les trams circulent tout enrubannés et ornementés ; chaque automotrice et chaque trolleybus a été doté d'un nom inscrit au flanc droit de la voiture. Tandis que les automotrices ont été baptisées de noms de monuments historiques, les autobus portent le nom de nouveaux types d'avions et de planètes.

Quand un richissime nabab fait naufrage et joue les Robinson Crusoé

Une mésaventure peu banale vient d'arriver aux passagers d'un yacht qui ont dû jouer toute une nuit les Robinson Crusoe sur un îlot, à quelques milles marins de Cannes.

Le yacht « Canidaw », long de 25 mètres et jaugeant 80 tonneaux, quittait le port de Cannes pour une promenade en mer. Il y avait à bord son propriétaire, M. Emile Bernheim, qui possède une chaîne de grands magasins à Bruxelles, sa femme et des amis français et belges. L'équipage comprenait le capitaine Bara, de Cannes, et trois marins. En tout, onze personnes.

Le yacht, arrivé à Monaco à 16 h. 30, mettait le cap ensuite sur Cannes, où son retour était prévu à 22 heures. Mais à 21 h. 30, le bateau heurtait un récif à fleur d'eau, à proximité de l'île de Lérins. Aussitôt deux canots de sauvetage ayant été mis à la mer, les passagers y montaient. Mais les embarcations chavirèrent.

Aidés de leurs ceintures de sauvetage, les passagers et l'équipage purent gagner les rochers de l'îlot de la Tradelière, où ils lancèrent des fusées que personne ne vit.

Ils passèrent la nuit sur leur île, mouillés et grelottants, et ce n'est que le lendemain qu'ils furent aperçus par un chasseur d'oursins qui donna l'alerte.

Les naufragés ont été recueillis par une vedette, et ramenés à Cannes. Quant au yacht, assuré pour 20 millions de fr. français, il a été englouti par les flots.
~~~

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

RÉTROSPECTIVE BÉROCHALE

De notre correspondant de Saint-Aubin :

Il peut être intéressant, au moment où s'efface une année, de se remémorer les faits saillants qui ont marqué notre vie publique, d'autant plus que certains d'entre eux laisseront un souvenir durable dans l'esprit de nos concitoyens.

~~~

Il convient de rappeler d'abord les travaux d'édilité qui, sans avoir modifié par trop la physionomie de nos villages, y laissent une empreinte certaine.

Citons d'abord la création de la double voie de Bevaix à Gorgier-Saint-Aubin, avec son corollaire, très intéressant pour les localités de Gorgier et de Saint-Aubin, à savoir la construction d'un passage sous-voies permettant un accès direct à la gare aux habitants des quartiers situés au nord de la ligne du chemin de fer, à la limite des deux communes.

L'inauguration du débarcadère de Saint-Aubin ensuite, a rempli d'aise non seulement les pionniers qui, depuis des décennies, avaient tendu leurs efforts vers la réalisation de ce projet (qui paraissait à d'aucuns une utopie), mais aussi toute la population de notre commune, qui peut, maintenant, jouir des services de la Compagnie de navigation sans être obligée de risquer l'écrasement en suivant la route si fréquentée qui mène à Chez-le-Bart.

Ce fut enfin la suppression du passage à niveau de Vaumarcus, si tristement célèbre, par la création d'une chaussée adaptée aux nécessités de la circulation routière moderne et dont l'inauguration, le 29 novembre dernier, suscita les commentaires élogieux de la presse de la Suisse romande.

L'an passé vit aussi la mise en chantier de travaux importants destinés à l'alimentation en eau potable du village de Vaumarcus. Ces travaux, s'ils ne sont pas entièrement achevés au moment où nous écrivons ces lignes, touchent cependant vers leur fin.

~~~

Sur le plan économique, l'année écoulée, sans avoir connu l'essor des années précédentes, laissera pourtant un bon souvenir.

Nos industries ont presque toutes travaillé en plein, quoiqu'un certain ralentissement ait été observé dans l'une ou l'autre d'entre elles sans toutefois que le chômage se soit fait fortement sentir, puisque l'autorité communale de Saint-Aubin, en 1954, a contrôlé vingt-neuf chômeurs partiels seulement.

~~~

Du côté de la terre, par contre, la satisfaction est plutôt mitigée. Si les céréales, les pommes de terre et les betteraves ont donné de belles récoltes en général, les agriculteurs des Prises n'ont pu faire leurs moissons par un temps favorable, et leurs céréales ayant germé ont subi une forte dépréciation.

La vigne, en revanche, n'a pas rendu ce qu'au printemps on aurait pu attendre d'elle. Les conditions atmosphériques d'un été détestable n'ont pas permis au raisin de se développer normalement et ce n'est que grâce à un mois d'octobre splendide qu'il a été possible de faire des vendanges qui, si elles ont laissé fortement à désirer sous le rapport de la quantité, ont au moins permis d'encaver un moût d'excellente qualité.

Les propriétaires de vergers, eux, ont été nettement déshérités. Les fruits à noyaux, la cerise en particulier, gloire de notre Béroche, ont pourri avant d'atteindre leur maturité. Seuls les fruits à pépins ont donné à leurs propriétaires la joie d'une belle récolte.

Il convient de mentionner sous cette rubrique, la création, le 11 février dernier, à Gorgier, d'une caisse Raiffeisen pour la Béroche. Souhaitons aux promoteurs de cette institution, le succès qu'a remporté, dans les milieux ruraux de toute la Suisse, cette caisse de crédit mutuel.

~~~

Comme bien d'autres localités du canton, Saint-Aubin-Sauges s'est vu dans l'obligation d'ouvrir une nouvelle classe primaire par suite de l'augmentation du nombre des élèves de nos deux villages. C'est ici le lieu de rappeler que les autorités communales et scolaires ont eu le très grand plaisir de fêter les 25 ans d'enseignement d'une de nos institutrices, Mlle S. Descœudres.

L'école secondaire de la paroisse, qui avait fait suite à l'école de paroisse créée par l'acte de donation des biens paroissiaux par l'abbaye de Saint-Maurice, vieille donc de plusieurs siècles, n'est plus. La paroisse ne pouvant plus suffire, par ses biens propres, à l'enseignement exigé par les programmes actuels, s'est vue dans la pénible obligation de prier les communes de prendre cet enseignement à leur charge. Depuis le 1er janvier 1954, l'école secondaire est une école intercommunale.

Encore une tradition qui se perd. Ce n'est sans doute pas la dernière.

Les finances de la paroisse ont été mises à rude épreuve ces dernières années. Nous ne citerons que l'installation de deux nouvelles cloches dans la tour de l'église, puis la rénovation de nos orgues, dont l'inauguration, fixée au 27 juin écoulé, permit au peuple des fidèles de se rendre compte des magnifiques résultats obtenus par cette mise en état.

~~~

Parmi les multiples faits qui ont marqué durant l'année défunte la vie bérochale, signalons les noces d'or de MM. et Mmes Eugène Clottu-Wengi et Théodore Müller-Michel ; le morcellement du domaine du Châtelet que beaucoup de nos concitoyens avaient pris, peu à peu, l'habitude d'en considérer les grèves comme leur bien ; La pêche miraculeuse de MM. Chouet père et fils, qui prirent le 11 juin 510 livres de bondelles (rien de marseillais dans cette pêche).

~~~

Parmi les nombreuses manifestations organisées par nos multiples sociétés locales (soirées, loto, concours de tous genres), il sied de signaler plus particulièrement le Salon bérochal qui ouvre traditionnellement ses portes au seuil du printemps. Il revêtait cette année une particulière importance puisqu'il était placé sous le signe du souvenir. présentant une dizaine d'œuvres du regretté peintre Aimé Barraud qui entouraient des toiles d'artistes connus, encadrés eux-mêmes par nos peintres régionaux. Nous signalerons en patriculier des peintures de Charles Barraud, Albert Locca, Denise Barraud, Maurice Robert les sculptures sur fer de Rob. Jacot-Guillarmod, et tant d'autres que nous ne pourrions tous citer.

La Société des conférences, elle non plus, n'est pas restée inactive. Elle a présenté à notre public bon nombre de conférenciers qui ont traité avec une égale maîtrise de tous les sujets moraux, sociaux et politiques qui s'imposent actuellement aux humains.

Somme toute, 1954 fut une année faste pour la Béroche. Souhaitons que 1955 suive le sillon tracé par sa devancière.

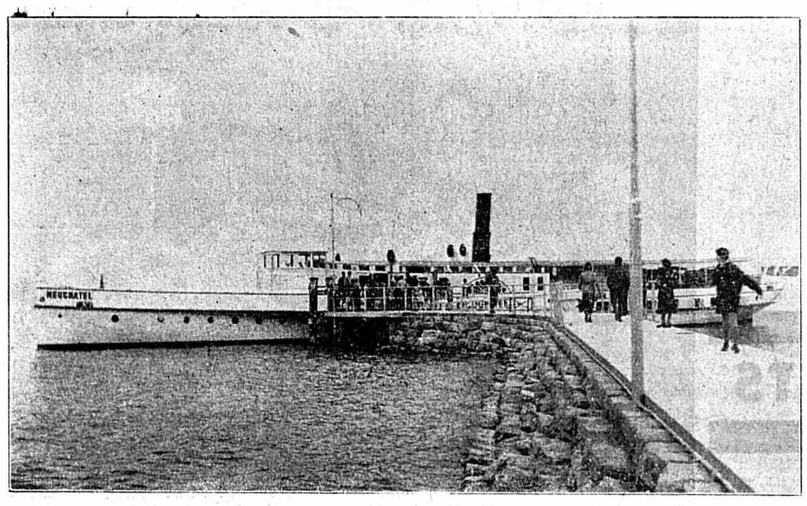

Le nouveau débarcadère de Saint-Aubin, construit et inauguré en 1954.
(Photo Castellani, Neuchâtel)

L'année 1954 à la Chaux-de-Fonds

De notre correspondant de la Chaux-de-Fonds :

L'année qui a pris fin a été marquée par différents événements chaux-de-fonniers, dont le souvenir s'estompe déjà dans des mémoires. Les jours s'écoulent si rapidement qu'on a peine à croire qu'une année puisse être le théâtre de tant de faits divers, les uns douloureux, les autres si marquants dans la destinée d'une ville.

1954 débuta par un violent incendie qui éclata le 4 janvier à la rue de l'Hôtel-de-Ville, au cours duquel un immeuble fut consumé par les flammes. Durant les travaux de sauvetage, un agent de la police locale, M. Raoul Jeannet, âgé de 33 ans, trouva la mort, victime de son devoir.

Quelques mois plus tard, dans la nuit du 24 avril, un nouvel incendie prit naissance dans les combles de l'immeuble Léopold-Robert 18 b. Le feu se propagea rapidement et l'on eut à déplorer le décès de quatre clochards qui périrent dans les flammes. Cette tragédie due à leur imprudence, souleva de vifs commentaires et fit apparaître le danger que constitue le voisinage de malheureux vivant en marge de la société.

~~~

Le 8 février, Mlle Berthe Pfenninger (Magali Hello), écrivain et ancien professeur au gymnase, décède après une longue maladie, à l'âge de 62 ans. Douée d'une belle sensibilité, d'une culture puisée aux meilleures sources, Magali Hello enrichit les lettres jurassiennes de son brillant talent.

A la même date, M. André Marchand, juge d'instruction, s'en allait, à l'âge de 57 ans. Le Grand Conseil choisit son successeur en la personne de M. Pierre Wyss, avocat.

~~~

Au mois d'avril, Mlle Estelle Robert-Tissot, domiciliée à la rue Numa-Droz, reçut des mains du préfet des Montagnes le traditionnel fauteuil offert par le Conseil d'Etat, à l'occasion de son entrée dans son centième anniversaire. La vénérable aïeule, alerte et enjouée le jour de sa fête, s'éteignit cependant paisiblement le 18 août.

~~~

Le F.-C. Chaux-de-Fonds, qui compte 60 ans d'existence, a marqué cette date en devenant champion suisse et en gagnant en même temps la coupe suisse. Une foule immense assista aux réceptions organisées pour fêter ces brillants résultats du football chaux-de-fonnier. La position favorable qu'occupe le club a valu à sa première équipe l'honneur d'être invitée à accomplir un voyage de quatre semaines en Amérique du Sud. Le départ pour cette prestigieuse randonnée a eu lieu le 3 janvier 1955.

~~~

Le 25 juin, par une magnifique journée ensoleillée, les autorités procédèrent à l'inauguration de la piscine dont le coût s'élève à 2 millions 300,000 francs y compris la patinoire artificielle. Cette belle réalisation, attendue depuis de longues années, conquit immédiatement le public. Le résultat acquis dépasse toutes les espérances. Chaque journée de beau temps vit affluer plusieurs milliers de baigneurs.

~~~

L'été pluvieux qui sévit n'empêcha nullement la ville de la Chaux-de-Fonds d'accueillir ses visiteurs. La Société suisse de sauvetage procéda à des démonstrations à la piscine, les typographes, les maîtres imprimeurs, les peintres, sculpteurs et architectes y tinrent leur congrès. Le 4 juillet, la fête cantonale de la Croix-Bleue attira un millier de participants. La journée romande organisée par les fourriers obtint également un grand succès.

~~~

Le 18 août, une imposante manifestation se déroula sur la place de la gare, en présence de six mille personnes, pour protester contre l'augmentation des tarifs douaniers sur l'horlogerie, ordonnée par le président des Etats-Unis.

Le ralentissement qui s'est produit dans cette importante branche de l'activité avait semé de l'inquiétude dans les milieux horlogers. A la fin de l'année, cependant, la reprise des affaires semble démontrer que la menace parait moins sérieuse qu'on ne le redoutait.

~~~

Au mois d'octobre, le Bureau du contrôle des matières d'or et d'argent fêta son bicentenaire en faisant don à la commune d'une fontaine qui orne le jardin de la gare. Cette importante association a consacré une partie de ses bénéfices à des œuvres d'utilité publique qui ont contribué au développement de la ville. Il y a cent ans déjà, elle joua un rôle important dans le développement de l'instruction publique.

Son président, M. Maurice Favre, en même temps conservateur des musées d'horlogerie et d'histoire, a été nommé, par le Conseil général, bourgeois d'honneur pour son désintéressement et son dévouement à la chose publique.

~~~

Enfin, il y a quelques jours, l'inauguration de la chapelle catholique romaine, à la rue Jacob-Brandt, mit un terme à l'année dans une atmosphère fraternelle. Les cloches des trois temples protestants sonnèrent pour annoncer cet événement, signe de bienveillance et de tolérance entre habitants d'une même ville.

CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des ONDES

Genre pianistique mineur, sans doute, que les performances du piano mécanique de Monsieur Aristide (17 décembre). Cependant, elles amusèrent et même, elles purent émouvoir les auditeurs pour qui, autrefois, vers les beaux 1900, cette musique naïve et ambulante était l'une des joies, en même temps qu'elle était, durant des mois, l'unique bruit des rues tranquilles !

~~~

« Ce que je veux, disait Bernstein, c'est qu'on voie les cœurs. » Certes, son théâtre a répondu à ce vœu. Mais voir les cœurs, dans les pièces de Bernstein, c'est assister à des violences, à des brutalités masculines, à d'odieux calculs féminins, enrobés de douceur dangereuse et de savante duplicité. C'est bien ce qui s'est produit, le 19 décembre, quand Radio-Paris nous a offert, en hommage au grand dramaturge, plusieurs scènes de « Samson », du « Secret » et de l'« Espoir », dans une distribution fort brillante : G. Dorziat, Madeleine Renaud, V. Francen, Claude Dauphin et le grand Bernard Blier.

~~~

Les messages d'hommes de bonne volonté nous sont parvenus au soir de Noël ; ils étaient inédits et nous vinrent de personnalités de premier plan : Jules Romains, Supervielle, André Siegfried, Ernest Ansermet, Hermann Geiger, Denis de Rougemont, Gilbert Cesbron, René Payot, l'abbé Pierre. Les arrangements et entre-deux musicaux étaient de Pierre Second, sur les orgues de la cathédrale de Saint-Pierre. Cette belle gerbe de pensées et de réflexions, rassemblée en fin d'année, témoignait d'un grand soin, de la part des sélectionneurs, en même temps que des idéaux, des préoccupations et des activités fécondes, de ceux que l'on interrogea. Pour être galant, nous dirons qu'une ou deux femmes de bonne volonté — il n'en doit pas manquer, de par le monde — auraient dû figurer dans la liste des as du sexe fort, pour lui apporter une aimable variété, ce sera, espérons-le, pour la prochaine fois...

~~~

Un jeu de la Nativité, tiré d'un mystère du 13me siècle, et traduit en français par le pasteur Ph. Cherix de notre ville, nous procura une belle soirée, le 25 décembre. L'O. R., des chœurs de fillettes et de garçons de Genève, tout ce monde placé sous la direction de Roger Vuataz, auteur de la musique de ce jeu, et de nombreux personnages bibliques collaborèrent à ce bel ouvrage. Nous n'avons pas eu le texte original sous les yeux — le texte allemand — de sorte que nous ne pouvons dire si le traducteur a été seulement fidèle ou s'il a adapté, ici et là, les proses de jadis au goût d'aujourd'hui. Nous pensons qu'il en alla ainsi, car nombre de passages étaient certes plus modernes, de phraséologie, que moyenâgeux.

Ce n'était pas une erreur, au demeurant, car l'oreille des gens de 1954, accoutumés au langage de leur temps, aura sans doute assimilé plus complètement ces récits variés et d'heureuse venue. Il y avait souvent même une séduisante poésie dans ces textes, et touchante, ce à quoi l'Annonciation, par exemple, l'Arrivée à Bethléem, la Crèche, se prêtaient intimement. La musique de Vuataz, fort bien exécutée, était, à notre goût, quelque peu monotone, de tonalités trop peu variées. C'était voulu, sans doute, mais l'auditeur éprouvait trop souvent l'impression d'entendre les mêmes mélodies et harmonisations.

~~~

Avec cette onctuosité, cette ampleur de jeu, cette émotion contenue, qui lui sont propres, Edwin Fischer était le soliste d'un concert donné le 29 décembre en mémoire de Furtwängler. C'était dans le magnifique concerto No 5 de Beethoven que se produisait notre grand compatriote, avec son autorité et sa puissance bien connues. Après quoi l'on entendit deux pages du Crépuscule des dieux, de Wagner, jouées par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par l'illustre disparu. Beau et poignant régal, qui aura ému nombre des admirateurs du chef d'orchestre défunt.

~~~

Jolie « soirée chez Gilles » le 30 décembre, jolies chansons d'Albert Urfer, causerie spirituelle, sur fond musical, de Gilles, en belle forme, et amusante « blague », d'un prix littéraire imaginaire, interviewé par des gens éperdus d'enthousiasme, trouvant merveilleuses les banalités les plus plates et divins les passages les plus ineptes d'un récit « crevant ». L'on a pu rire de la bonne manière !

~~~

Nous pensons que, selon les circonstances, et si vraies qu'elles puissent devenir, certaines anticipations pourraient attendre un peu d'être répandues sur le monde (et sur les sans-filistes). Le 31 décembre, l'A.T.S., à la suite de messages d'espoir et précédant d'autres saluts joyeux, nous annonça que le seigneur de Formose déclare qu'une guerre atomique peut éclater à tout moment en 1955... Cette nouvelle était fort importune — «improper», disent les Anglais — en une veillée de Saint-Sylvestre. Nous l'avons trouvée déplacée. Le sens de l'opportunité est un don qui n'est pas accordé à tout le monde, ainsi qu'on put le voir à cette occasion.

LE PÈRE SOREIL.

Le recensement dans nos communes

SAVAGNIER

(c) Selon le recensement effectué en décembre, la population compte 502 habitants contre 486 en 1953 ; augmentation 16 unités.

La population se répartit comme suit : 208 mariés, 34 veufs ou divorcés et 260 célibataires. Profession : 24 horlogers, 58 agriculteurs, 105 sont de professions diverses. Il y a 93 propriétaires d'immeubles et 71 personnes sont assurées contre le chômage ; 490 personnes professent la religion protestante, 12 sont catholiques. Il y a 405 Neuchâtelois (211 masculins et 194 féminins) 92 Suisses d'autres cantons (51 masculins et 41 féminins et 5 étrangers (4 masculins et 1 féminin).

VALANGIN

(c) Le recensement de décembre a donné, pour notre village, les chiffres suivants : 414 habitants contre 435 en 1953 ; 201 sont mariés, 29 veufs, veuves ou divorcés et 184 célibataires ; 183 Valanginois sont des Neuchâtelois, 201 des Suisses d'autres cantons et 30 des étrangers.

Pour ce qui concerne la confession, on dénombre 346 protestants (373 en 1953) et 68 catholiques (62). Pour la profession, il y a 29 horlogers, 24 agriculteurs tandis que 141 personnes exercent des professions diverses

Les propriétaires d'immeubles sont au nombre de 60.

AUVERNIER

(c) Le recensement au 31 décembre 1954 donne les renseignements suivants : population totale au 31 décembre 1954, 1102 ; au 31 décembre 1953, 1111, d'où une diminution de 9 habitants. Etat civil : personnes mariées, 502 ; veufs ou divorcés 91 ; célibataires 509. Religion : protestants, 827 ; catholiques romains, 266 ; catholique chrétien, 1 ; autres religions, 8. Origine : Neuchâtelois, 238 ; Neuchâteloises, 292 ; Confédérés, 231 ; Confédérées, 244 ; étrangers, 55 ; étrangères, 42. Professions : horlogers (Neuchâtelois), 3 ; horlogers (Confédérés), 5 ; agriculteurs (Neuchâtelois) 31 ; agriculteurs (Confédérés) 24 ; professions diverses (Neuchâtelois), 141 ; professions diverses (Confédérés), 121 ; apprentis, 12. Il y a 155 propriétaires d'immeubles, 142 personnes assurées contre le chômage et 324 chefs de ménage.

SAINT-BLAISE

(c) Le dernier recensement communal a fait constater un total de 1934 habitants à fin 1954, soit une augmentation de 43 unités. Il y a 1099 personnes du sexe féminin, et 835 de l'autre. Sur ce nombre, 758 sont Neuchâtelois, 842 des Suisses d'autres cantons et 334 étrangers. Leur état civil se répartit entre : 803 mariés, 153 veufs ou divorcés et 978 célibataires pour assurer l'avenir !

On a recensé 548 ménages. Les professions, selon la rubrique officielle se rangent sous trois catégories : 4 horlogers, 18 agriculteurs et 782 personnes de professions diverses. Il y a en outre 25 apprentis et 249 employés et ouvriers sont assurés contre le chômage !

Les propriétaires d'immeubles sont au nombre de 231. Enfin, du point de vue confessionnel, on constate que 1466 habitants sont protestants; 447 catholiques, 7 israélites et 15 personnes se rangent dans les « divers » ou déclarant n'avoir pas de religion.

Dernière information : 35 personnes sont nées en 1935, et fêteront cette année leur majorité !

CORCELLES CORMONDRECHE

Le nombre d'habitants à fin décembre 1954 était de 2295, et à fin 1953 de 2276, d'où une augmentation de 19.

Il y a 1090 mariés, 231 veufs ou divorcés, 974 célibataires, 787 chefs de ménage.

Dans les professions, on dénombre 20 horlogers neuchâtelois, 13 non neuchâtelois ; 9 agriculteurs neuchâtelois, 5 non neuchâtelois ; 385 divers neuchâtelois, 385 non neuchâtelois ; 4 apprentis, 10 chefs d'établissements soumis à la protection des ouvrières.

On compte 21 personnes nées en 1935, 296 propriétaires d'immeubles et 340 assurés contre le chômage.

Au point de vue religion, il y a 2012 protestants, 265 catholiques romains, 7 catholiques chrétiens et 11 sans confession.

Concernant l'origine, il y a 584 Neuchâtelois masculins, 660 féminins, 467 Suisses non neuchâtelois masculins, 539 non neuchâtelois féminins, 20 étrangers masculins, 25 étrangers féminins.

FENIN-VILARS-SAULES

(c) Cette opération annuelle donne les résultats ci-après : 244 personnes (258 en 1953) habitent les 55 immeubles recensés et 81 chefs de ménage en ont la responsabilité. Les Neuchâtelois sont au nombre de 175, dont 100 sont originaires de la commune, les Confédérés d'autres cantons 64 et les étrangers 5 ; 116 sont mariés, 18 veufs ou divorcés et 110 célibataires.

Professionnellement parlant, on compte 8 horlogers, 34 agriculteurs et 77 personnes occupées à des emplois divers. On note 230 protestants, 12 catholiques et 2 sous divers et sans confession.

Deux habitants ont plus de nonante ans. Il s'agit de Mme Bertha Loriminier, née en 1857, et de Mlle Lina Balmer, née en 1864.

LES HAUTS-GENEVEYS

(c) Voici les chiffres concernant le recensement cantonal de la population :

Nombre total des personnes 473 habitants (471 en 1953). Etat civil : mariés 227, veufs et divorcés 36, célibataires 210, chefs de ménage 163. Professions : horlogers neuchâtelois 51, non neuchâtelois 37 ; agriculteurs neuchâtelois 10, non neuchâtelois 13 ; professions diverses, neuchâtelois 54, non neuchâtelois 59 ; apprentis 7, chefs d'établissements 15. Personnes nées en 1935 8, propriétaires d'immeubles 58, assurés contre le chômage 121. Religion : protestants 370, catholiques romains 87, catholiques chrétiens 1, divers ou sans confession 15. Origine : Neuchâtelois, masculins 114, Neuchâtelois, féminins 114, non-Neuchâtelois, masculins 115, non-Neuchâtelois féminins 125, étrangers, masculins 3, étrangers, féminins 2.

Littérature et totalitarisme

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Napoléon ne fut pas dupe. Il menaça de « faire sabrer Chateaubriand sur les marches des Tuileries », se contenta cependant de retirer la patente du « Mercure » qui appartenait à Chateaubriand, interdisant ainsi l'expression d'une pensée libre.

~~~

Mais, en Russie, ce n'est pas seulement le totalitarisme qui empêche la création d'œuvres de valeur. C'est aussi la lutte antireligieuse et, à cet égard, il convient de signaler un excellent article d'un étudiant neuchâtelois, Michel Huguenin, rentrant de Russie « déçu d'être déçu » et montrant ce qu'est l'intensité de la lutte contre la religion et ce que deviennent les églises. Cet article, paru dans le dernier « Bulletin » de l'Université de Neuchâtel, mérite d'être lu et répandu.

De fait, il tombe sous le sens que le « matérialisme dialectique » amène fatalement la mort de toute véritable littérature. Une œuvre de génie suppose un « climat » religieux. Le destin sanglant des Atrides, l'amour de Dante pour Béatrice, les aventures de Faust refusant de dire à un instant de sa vie « demeure encore, tu es si beau », tout cela suppose un arrière-plan religieux, mais quelle inspiration un écrivain pourra-t-il tirer d'un tracteur ou du stakhanovisme ? Poser la question c'est la résoudre.

Georges MEAUTIS.

Grande vente spéciale de
viande de veau

Rôti	500 gr.	3.40 - 3.70
Rognonnade	500 gr.	4.10
Ragoût	500 gr.	2.90
Escalopes	100 gr.	1.30
Côtelettes	100 gr.	—.85

Bell

La marque d'un travail équitablement rémunéré

Radiateur
Gallay INTERTHERM

Appareils à partir de Fr.
85.— à 495.—
selon puissance. En vente chez votre électricien ou Intertherm S. A., Zurich.

~~~

Knorr
POIS GOURMETS
AU FUMET DE JAMBON

Une saveur pour les jours froids!

AVANTAGEUX
Ragoût de volaille
Fr. 3.— le ½ kg.
LEHNHERR frères

A vendre un
« LEICA »
avec vitesse de 1 seconde à 1/500 seconde + pose; accessoires : 1 téléobjectif; 1 viseur universel. Tél. 5 58 63 aux heures de repas.

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
Tous meubles à prix intéressants
Neuf et occasion
Facilité de paiement

Offre à saisir
DUVETS
neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120 × 160 cm., Fr. 40.—; même qualité, 140 × 170 cm., Fr. 50.—. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Bibliothèque
à vendre, fabrication 1953, en hêtre brun 200/150, 2 armoires, 2 tiroirs, rayons. — Tél. 6 63 46.

A vendre
skis en hickory
2 m. 10, arêtes en acier, fixation « Kandahar », peaux «Trima», bâtons en acier, pantalons fuseaux pour homme. Un appareil de photographie
« Ricohflex »
format et viseur sur verre dépoli 6 × 6, objectif allemand 3,5, mise au point automatique, housse en cuir et courroies. Le tout à l'état de neuf. Tél. 5 55 93 aux heures des repas.

A VENDRE
manteaux, robes, taille 38-40; souliers No 39, de Fr. 5.— à 20.—.
Demander l'adresse du No 978 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une
« Chevrolet »
13 CV, modèle 1949-1950, limousine, quatre portes, grise, en parfait etat, ayant roulé 54.000 km. Prix: 4900 fr. Adresser offres écrites à M. S. 990 au bureau de la Feuille d'avis.

VIVENT LES VACANCES BLANCHES !

Equipez-vous à notre rayon spécialisé !
WINDJACK ou ANORAK
imperméable, en lourde popeline, coloris unis ou fantaisie, avec ou sans capuchon, au choix
depuis **29.80** à **79.-**

VESTES APRÈS-SKI
coupées dans des pure laine, en uni ou écossais, coupe ample, au choix :
de **59.-** à **129.-**

PANTALONS FUSEAUX
pour dame, coupe impeccable,
en melton pure laine **29.50**
en gabardine pure laine, de 45.- à 89.-

NOTRE GRAND SUCCÈS !
Pour accompagner votre allure sportive, adoptez notre superbe
DUFFEL COAT
en pure laine, rouge vert ou noir, coupe impeccable, tailles 38 à 44
98.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Nouveauté **GILETS**
en feutre de laine imprégné, pour dames et messieurs teintes mode **33.50** et **35.-**
Jacques Jutzeler S/s
CUIRS ET PEAUX
3, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

Samedi : Grande vente de
RÔTI DE BŒUF
extra-tendre et succulent
SUPERBE BOUILLI
BELLES TRIPES CUITES
BOUCHERIE « MONT-FLEURY »
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

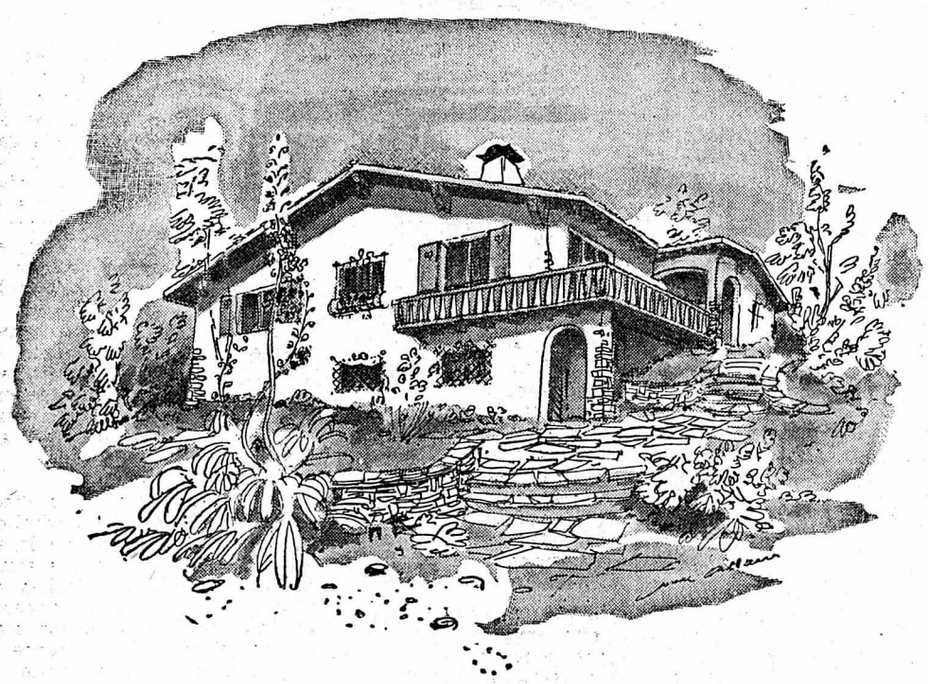

Le jardin et l'aménagement intérieur de votre villa doivent être en étroite harmonie avec l'architecture de celle-ci. C'est ce qui nous a incité à adjoindre à notre bureau un département pour la création et l'aménagement de votre jardin et de votre intérieur.

L'illustration ci-dessus n'est qu'un exemple de notre collection. Nous réalisons également tous genres de construction, depuis la maison courante à la maison de style, ainsi que les immeubles locatifs, fabriques, transformations de magasin, de restaurant, etc.

Tous renseignements, avant-projets et devis estimatif sans engagement.

gai-collage
BUREAU D'ARCHITECTURE . COLOMBIER/Ntel
Tél. (038) 6.35.59

MAGNIFIQUE JARDINIÈRE
en argent, couverts, plateau, corbeille à pain, service à liqueur, etc.: tapis d'Orient, radio, fauteuil, à vendre tout de suite. — Tél. (031) 4 93 03.

A vendre trois paires de
souliers de ski
en bon état. Nos 40 et 41 pour homme et No 37 pour dame. — Mme Droz, Evole 53.

FROMAGES
NOUVEL ARRIVAGE
Jura - Gruyère - Emmental
1er choix
Prix de gros pour revendeurs
STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

Après ces grands repas de fête, la
Boucherie-charcuterie
LEUENBERGER
vous conseille un excellent
pot-au-feu
savoureux et tendre de bœuf 1er choix
A cette occasion et pour cette semaine au prix de Fr. 2.80 à Fr. 3.10 le demi-kilo
TÉL. 5 21 20

BOTTES
pour dames, doublées très chaud, semelles de caoutchouc
GRAND CHOIX
en noir Fr. **29.80**
CHAUSSURES
J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

Gypserie - Peinture
A REMETTRE OU A VENDRE
petit commerce, dans localité du Val-de-Travers, conviendrait à ouvrier désirant s'établir. — Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 90 M. S., au bureau du « Courrier », Fleurier.

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?
en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : Pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Bouilli, ragoût . . 2.20 le ½ kg.
Rôti . . . . depuis **2.70** le ½ kg.
Lapin frais . . . 3.50 le ½ kg.
Gigot d'agneau . . 4.— le ½ kg.
Tripes cuites - Jambon de campagne
TOUJOURS BIEN SERVI
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

Radio Steiner
vous initie à la Télévision grâce à son
abonnement d'essai
Pour fr. 60.-, vous jouirez tout un mois des avantages qu'apporte un meuble combiné LORENZ 17 (installation comprise). Sans obligation, mais avec déduction des primes en cas d'achat.
Radio Steiner SA Berne

SKIS « ATTENHOFER »
derniers modèles pour adultes et enfants,
BÂTONS D'ACIER SUÉDOIS
à Fr. 19.80 et Fr. 26.50 garantis une saison.
J.-P. TOSALLI, instructeur de ski Colombier, tél. 6 33 12
vous assure des prix qui valent le déplacement

A VENDRE
un moteur électrique 3 CV, avec coffret de mise en marche, ainsi qu'un radiateur électrique avec circulation d'huile, marque « Forster ». Le tout à l'état de neuf. Adresser offres écrites à Q. I. 994 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
FOURGON
Bedford, modèle 1951 (changement de vitesse au volant). Superbe occasion. Fr. 2700.—. Facilités de paiement. Reprises. — Garage Waser, Ecluse, Neuchâtel (près du funiculaire du Plan).

A vendre un
accordéon
chromatique marque « Hercule ». Prix: 250 fr. Téléphone 5 73 88, aux heures des repas.

Fondue? Quel fromage ?
Celui de **L'ARMAILLI**
HOPITAL 10

CAFÉ - ÉPICERIE
-essence-atelier à remettre, Fr. 15,000.—; recettes: Fr. 50,000.— par an. Loyer: Fr. 150.— avec appartement. Situation passante. District du Locle. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Notre assortiment en
POISSONS
DU LAC ET DE MER
Perches - Bondelles - Palées et filets
Truites du lac et de rivière
Saumon - Soles et filets
Cabillaud - Turbot
Colin entier et en tranches
Filets de carrelet
Filets de dorsch et filets de dorsch panés - Merlans
Harengs - Morue salée
Moules
AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES
GROS Trésor 4 DÉTAIL Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

L'acheteur averti choisira toujours le meuble PFISTER
souvent imité, jamais égalé. Choix magnifique, qualité éprouvée, prix avantageux et service impeccable. Pfister-Ameublements S. A.
NEUCHÂTEL (Agence) Terreaux 7 Tél. (038) 5 79 14

REX

PANORAMIQUE
concave
Dès ce soir à 20 h. 30
Samedi, dimanche,
à 15 heures et 20 h. 30
Moins de 18 ans
non admis
5 55 55

FRANÇOISE ARNOUL
PHILIPPE LEMAIRE
dans un film très « parisien », piquant, gai, léger !

MON AMI LE CAMBRIOLEUR

SAMEDI DIMANCHE 17 h. 30
BRIGADE VOLANTE
Un « policier » hors série aux rebondissements imprévus

Vu le grand succès, nous organisons pour
Samedi 8 janvier 1955, à la PAIX, à 20 h. 30
UN NOUVEAU
grand spectacle de music-hall
avec les **3 MAGICOS** pour la première fois en Suisse

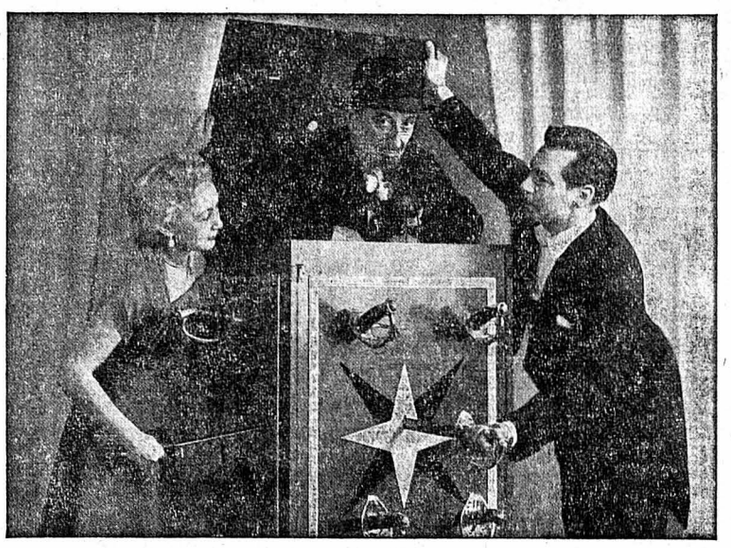

DRAG *le comique montmartrois*
JIM BRACK *le vagabond cycliste*
3 ROMIS *acrobates mondains*
3 SIMOR *les vagabonds de la rue*
HELENE et DODY *duettistes fantaisistes de la Radio Nationale de Paris*
SIDY *et ses tomates enchantées*
Au piano : Arthur Visoni
Prix des places : Fr. 2.50 + taxes
Location au restaurant de la Paix

3 pour 2
TEINTURERIE Obrecht
Rue du Seyon 5 bis, Neuchâtel Tél. 5 22 40

POTEAUX N° 11 AL GROTT DAL GIN
Spécialités tessinoises
Salami
Vins rouges
Nebiolo nouveau doux
Cappuccino-Zappia

RELIURE - REGISTRES
BRETSCHER
MOTS CROISÉS - MIPOFILM

Location de machine à laver
Tél. 8 23 76

CHAUMONT
LE PETIT HÔTEL
Tél. 7 81 10

Marécottes - Hôtel-Pension de l'Avenir
Pour vos vacances d'hiver, maison de tout confort ; nouvelle station bien aménagée; télésiège, téléskis. Prix: 7 jours Fr. 100.—. Ski de printemps.

Dimanche 9 janvier 1955
à Couvet
XIIme COURSE DE RELAIS A SKI
du Giron jurassien
avec la participation d'une centaine de coureurs parmi lesquels
l'élite des coureurs suisses de fond
1er départ : 13 h. 30 vers le stand

Bon commerce de confections bonneterie - mercerie
à remettre pour le 1er juillet ou pour date à convenir, dans localité importante du Val-de-Travers. Conditions intéressantes.
Faire offres sous chiffres E. O. 983 au bureau de la Feuille d'avis.

Oui POUR UNE PLACE D'AVIATION

SOLIDARITÉ SPORTIVE

Les footballeurs ont leur stade, les hockeyeurs la patinoire, les joueurs de tennis leurs courts, les gymnastes leur halle, les golfeurs leur terrain, les nageurs le lido et la plage.

LES MEMBRES DU CLUB NEUCHATELOIS D'AVIATION, qui s'intéressent à la construction de modèles réduits, au vol à voile, au pilotage, à la mécanique et au vol à moteur ont droit eux aussi à leurs installations : ils sont en grande majorité de condition modeste : leur but est, avant tout, de se préparer en vue d'une profession dont l'avenir est incontestable. Le secteur industriel de l'aéronautique a l'avenir pour lui ; il est donc de bonne politique sociale de faciliter cette branche d'activité qui ouvrira de nombreuses possibilités de travail à la classe ouvrière.

Syndicat d'initiative pour une place d'aviation.

CINÉMA **CAPITOLE** BIENNE
Du LUNDI 10 janvier au VENDREDI 14 janvier à 20 h. 15
SUR SCÈNE : LA GRANDE REVUE ANNUELLE LAUSANNOISE
NU... ET APPROUVÉ
AVIS IMPORTANT : Train à 23 h. 45 (à la sortie), départ de Bienne
Cette revue ne viendra PAS à Neuchâtel cette année.
Location chez Mlle Liechti, rue de la Gare. ● Téléphone (032) 2 44 18
Prix : Fr. 2.90, 3.45, 4.60, 5.75, 7.—, 8.25

AVIS POSTAL

Les guichets et les cases à serrure du nouveau bâtiment postal de Neuchâtel 2 gare seront accessibles au public dès

lundi 10 janvier 1955, à 7 h. 30

La direction des postes.

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Bourgogne 4 — Tél. 8 24 12

La boulangerie-pâtisserie-tea-room
H. FERRARI - la Coudre
restera fermée le dimanche 9 janvier

Société coopérative de Consommation
NOTRE ACTION DE LA SEMAINE:
POMMES « RAISIN »
belle qualité
le panier de 5 kg. = Fr. 2.—

H. Vuille
vis-à-vis du Temple du bas
atelier spécialisé
Pour réparations de
★ Montres
★ Pendules
★ Réveils
★ Bijouterie
★ Argenterie

A VENDRE
500 COUPONS
de tissus
très avantageux, pour meubles, rideaux, vitrages, coussins
A. MIORINI
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Chavannes 12

PRÊTS
de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

GRAND BAL
DU PETIT NOUVEL-AN
par l'orchestre à grand succès
« Sonora »
« SONORA »
« SONORA »
Dimanche 9 janvier après-midi et soir dès 14 h. 30
l'Hôtel de la Paix Cernier
Tél. 7 11 43

Retraité de 70 ans désire faire la connaissance, en vue de
MARIAGE
d'une personne de caractère agréable, affectueuse, possédant petit intérieur. Faire offres sous chiffres P 1049 N à Publicitas, Neuchâtel.

PRÊTS
● Discrets
● Rapides
● Formalités simplifiées
● Conditions avantageuses
Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

RAFRAICHIE PAR mode TEINTURIER
Tél. 5 31 83
Sous l'Hôtel du Lac
Ecluse 9
Portes-Rouges 149

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PALACE
Tél. 5 56 66
ECRAN PANORAMIQUE

PROLONGATION
Robert Lamoureux
dans
PAPA...
FERNAND LEDOUX
MAMAN...
GABY MORLAY
LA BONNE...
NICOLE COURCEL
ET
MOI...

Tous les soirs à 20 h. 30
Samedi, dimanche, mercredi, jeudi, matinées à 15 heures
Faveurs suspendues

En 5 à 7 Samedi Dimanche 17 h. 30 **PAPA, MAMAN, LA BONNE et MOI**

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La France et la Libye

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Si, en effet, M. Mendès-France avait lâché en Libye, ses adversaires n'auraient pas manqué de l'accuser une fois de plus de pratiquer une politique d'abandon, et une politique d'autant plus dangereuse, cette fois, qu'elle aurait été immanquablement exploitée contre la France par les nationalistes du Néo-destour. Il ne faut pas l'oublier, la Libye est voisine de la Tunisie, et tout compromis signé avec Tripoli aurait eu des répercussions immédiates dans la capitale de la régence.

Conscient du double danger auquel il était exposé, parlementaire d'abord, nord-africain ensuite, le président du Conseil a pris la sage décision de gagner du temps en choisissant la voie de la négociation par étapes.

M.-G. G.

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 5 janv.	6 janv.
OBLIGATIONS		
3 ½ % Féd. 1945, juin	105 ¾	105 ¾ d
3¼% Fédér. 1946, avril	104.90	104.90
3 % Fédéral 1949	104 ¾ d	104.90
3 % C.F.F. 1903, diff.	102.40 d	102.30 d
8 % C.F.F. 1938	102.—	101.90 d
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1575.— d	1555.—
Société Banque Suisse	1397.—	1373.—
Crédit Suisse	1475.—	1460.—
Electro Watt	1460.—	1445.—
Interhandel	1705.—	1695.—
Motor-Colombus	1205.—	1196.—
S.A.E.G., série 1	85.—	85.—
Italo-Suisse, priv.	348.—	347.—
Réassurances, Zurich	10275.—	10100.—
Winterthour Accid.	9000.—	8750.—
Zurich Accidents	12300.—	12000.—
Aar et Tessin	1430.— d	1430.—
Saurer	1265.—	1250.—
Aluminium	2770.—	2750.—
Bally	1075.—	1066.—
Brown Boveri	1490.—	1485.—
Fischer	1400.—	1375.—
Lonza	1258.—	1230.—
Nestlé Alimentana	1993.—	1972.—
Sulzer	2625.—	2560.—
Baltimore	164.—	158 ½
Pennsylvania	98 ½	94 ½
Italo-Argentina	32.—	32.—
Royal Dutch Cy	626.—	616.—
Sodec	48.—	47.—
Standard Oil	484.—	476.—
Du Pont de Nemours	728.—	720.—
General Electric	210 ½	205.—
General Motors	428.—	423.—
International Nickel	254.—	250.—
Kennecott	447.—	435 ½
Montgomery Ward	346.—	337.—
National Distillers	99 ¾	97.—
Allumettes B	64 ¾	64.—
U. States Steel	314.—	305.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	4500.—	4435.—
Schappe	730.— d	700.—
Sandoz	4180.—	4115.—
Geigy nom.	3975.—	3900.—
Hoffmann-La Roche (bon de jouissance)	9400.—	9350.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	905.— d	910.—
Crédit Fonc. Vaudois	905.—	905.—
Romande d'Electricité	720.—	715.—
Câbleries Cossonay	3390.—	3380.—
Chaux et Ciments	1705.—	1700.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	161.—	159.—
Aramayo	33.—	33.—
Chartered	62 ½	62.—
Gardy	256.—	256.— d
Physique porteur	550.—	550.—
Sécheron porteur	570.—	575.—
S. K. F.	275.— d	275.— d

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	5 janv.	6 janv.
Banque Nationale	830.—	830.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	770.— d	770.— d
La Neuchâteloise as. g.	1440.— d	1440.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	258.— d	256.— d
Câbles élec. Cortaillod	10500.— d	10500.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	3370.— d	3380.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1700.— d	1700.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1475.— d	1490.—
Ciment Portland	3775.—	3750.— d
Etablissem. Perrenoud	580.— d	580.—
Suchard Hol. S.A. «A»	385.— d	385.— d
Tramways Neuchâtel	560.— d	560.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	104.75	104.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	103.50	103.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	103.— d	103.75
Com. Neuch. 3¼ 1947	102.50 d	102.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	101.— d	101.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Le Locle 3½ 1947	103.— d	103.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	104.— d	104.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	102.75 d	102.75 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	101.25 d	101.25 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	102.— d	102.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Paillard S.A. 3¼% 1948	100.50 d	100.75
Suchard Hold. 3¼ 1953	102.— d	102.— d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	101.— d	101.—

Taux d'escompte Banque Nationale 1 ½ %

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28.—/29.50
françaises	29.— 30.25
anglaises	37.50/39.50
américaines	7.20/7.60
lingots	4810.—/4850.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers
du 6 janvier 1955

	Achat	Vente
France	1.12	1.16
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.35	11.55
Belgique	8.40	8.60
Hollande	110.50	113.—
Italie	—.66	—.68 ½
Allemagne	97.50	100.50
Autriche	15.90	16.30
Espagne	9.55	9.90
Portugal	14.50	15.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES
du 6 janvier 1955

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.28
Paris	1.25 1/8	1.25 7/8
New-York	4.28 ½	4.28 7/8
Montréal	4.43 ¾	4 44 ¾
Bruxelles	8.77	8.80½
Milan	—.69¾	—.70¼
Berlin	104.10	104.50
Amsterdam	115.45	115.90
Copenhague	63.10	63.35
Stockholm	84.20	84.55
Oslo	61.10	61.35

A bord de l'avion personnel du président Coty

M. et Mme Mendès-France sont arrivés à Naples où ils espèrent enfin avoir quelques vacances

NAPLES, 6 (A.F.P.). — Le président et Mme Mendès-France sont arrivés hier à l'aéroport de Naples, à 16 h. 55. Ils avaient quitté l'aérodrome de Villacoublay à 12 h. 40, à bord de l'avion personnel du président de la République.

Ils doivent passer quelques jours sur les bords du golfe de Salerne, avant de se rendre à Rome, le 11 janvier, pour les entretiens politiques franco-italiens.

Réception officielle... sans déclaration

NAPLES, 6 (A.F.P.). — A la descente de l'avion, M. Mendès-France a été salué par le préfet de Naples, M. Francesco Diana, au nom du gouvernement italien ; par le commandant de la base aérienne de Naples ,le chef de la police de Naples et le consul général de France, M. Chambon, entouré du personnel du consulat.

Mme Diana a offert à Mme Mendès-France, qui portait un manteau de vison noir, une gerbe d'orchidées entourée de rubans aux couleurs italiennes et françaises. Après les présentations officielles, les journalistes se sont approchés du président du conseil, mais celui-ci n'a voulu faire aucune déclaration, considérant la première partie de son voyage comme strictement privée.

M. et Mme Mendès-France se sont ensuite dirigés vers l'automobile mise à leur disposition par le gouvernement italien, et ont quitté l'aéroport pour Positano, lieu de leur séjour.

La rencontre Mendès-France-Adenauer aura lieu la semaine prochaine à Baden-Baden

BONN, 5 (A.F.P.). — La rencontre entre M. Pierre Mendès-France, président du Conseil français, et le chancelier Adenauer aura lieu à la fin de la semaine prochaine, à Bade-Baden, confirme-t-on de source allemande autorisée.

Le maréchal Tito arrive à Rangoon

Dans onze jours, il poursuivra, par la Thaïlande, son voyage asiatique

RANGOON, 6 (A.F.P.). — Le maréchal Tito, président de la République yougoslave, est arrivé, jeudi matin, à Rangoon. Il a été accueilli à son débarquement du « Galeb » par le président de la République birmane, M. Ba U, et par M. U Nu, premier ministre.

Après avoir passé en revue des détachements de l'armée, de l'aviation et de la marine de Birmanie, le maréchal Tito, accompagné de M. Ba U, s'est rendu en automobile à l'hôtel de ville de Rangoon. Il a été acclamé par la foule massée sur son chemin.

Le maréchal Tito doit rester onze jours en Birmanie. Après quoi, il se rendra à Bangkok. En effet, le chef de l'Etat yougoslave a informé le gouvernement thaïlandais de son désir de promouvoir des relations amicales entre la Yougoslavie et la Thaïlande, et le gouvernement thaïlandais a accueilli favorablement cette suggestion.

« La coexistence est une nouvelle forme de règlement des conflits » déclare le maréchal

RANGOON, 7 (A.F.P.). — Dans une interview exclusive accordée au journal birman de langue anglaise « New Times of Buma », le maréchal Tito a réaffirmé sa foi dans la possibilité d'une coexistence pacifique des blocs occidental et oriental.

Répondant à une série de questions écrites, le maréchal Tito a notamment déclaré qu'il ne voyait aucune raison à ce que l'appel à la coexistence qu'il avait lancé avec le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, ne puisse s'appliquer à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis.

La coexistence, a ajouté le chef de l'Etat yougoslave, constitue une nouvelle forme de règlement des conflits internationaux, qui exclut l'usage de la force armée.

Interrogé sur la possibilité de former un groupe de nations européennes qui poursuivraient une « politique indépendante neutre », analogue à celle des nations de Colombo, le maréchal a précisé que la politique de coexistence ne devait pas se traduire par la formation de nouveaux blocs. Il a ajouté :

M. Nehru et moi-même avons explicitement désavoué le neutralisme dans notre déclaration commune.

BELGIQUE

Bruxelles proteste contre la présence de Léon Degrelle ex-collaborateur à Madrid

BRUXELLES, 6 (A.F.P.). — Le gouvernement belge a demandé au prince Eugène de Ligne, ambassadeur de Belgique à Madrid, de ne pas rejoindre pour le moment son poste. Il a voulu notamment, estiment les observateurs, faire comprendre à Madrid que la Belgique prend l'affaire Degrelle au sérieux, et que l'opinion belge ne saurait se contenter d'une réponse vague et évasive.

L'ambassadeur de Belgique avait été reçu, le 27 décembre, par M. Martin Artajo, ministre espagnol des affaires étrangères, auquel il avait exprimé l'émotion du gouvernement belge devant la présence ostentatoire à Madrid de Léon Degrelle, le traître criminel de guerre No 1 de la Belgique. Il lui avait rappelé la promesse faite en 1947 par le gouvernement espagnol au gouvernement belge : « Si Degrelle revient en Espagne, nous le livrerons aux Belges. » L'ambassadeur avait demandé au gouvernement de Madrid de tenir sa promesse. M. Artapo avait répondu qu'il n'était pas au courant de la présence de Degrelle en Espagne, mais qu'il allait prescrire une enquête et qu'il fournirait une réponse écrite au gouvernement belge.

Toux, bronchites : SIROP FAMEL

Un accord bilatéral Washington-Bonn aurait déjà été conclu sur l'armement de la République fédérale

Six à sept divisions allemandes seraient équipées. L'aviation et la marine recevraient des avions à réaction et des vaisseaux

WASHINGTON, 6 (D.P.A.). — Le « Washington Post » annonce la conclusion d'un accord bilatéral entre les Etats-Unis et la République fédérale allemande sur le réarmement de cette dernière.

Le journal fait remarquer qu'il existe déjà dans les dépôts américains et européens assez de matériel pour doter d'un armement complet six à sept divisions allemandes, matériel qui, après la ratification des accords de Paris par les puissances participantes, sera transporté immédiatement en Allemagne. La valeur des ces armements est estimée à trois quarts de milliards de dollars.

A part ces armes, on prévoit de doter les Allemands de plusieurs centaines d'avions à réaction et d'autres appareils, ainsi que de vaisseaux prélevés sur les stocks existants et sur la production à venir.

Les socialistes annoncent une série de manifestations contre les accords de Paris

BONN, 7 (Reuter). — L'opposition socialiste de l'Allemagne occidentale a annoncé jeudi qu'elle déclenchera une série de manifestations contre les accords de Paris. Le porte-parole du parti a déclaré que ces manifestations auraient lieu immédiatement avant la dernière lecture du projet de loi ratifiant ces accords, au Bundestag.

CHINE

Quatrième entretien Hammarskjœld - Chou En-Lai

NEW-YORK, 6 (Reuter). — M. Dag Hammarskjœld, secrétaire général des Nations Unies, s'est entretenu, jeudi, à Pékin, pendant trois heures et demie, avec M. Chou En-Lai, premier ministre de la République populaire de Chine. C'était leur quatrième entretien.

Le secrétaire des Nations Unies était accompagné de M. Ahmed S. Bokhari (du secrétariat de l'O.N.U.), d'un conseiller juridique britannique, de son conseiller personnel et de son interprète. Du côté chinois, on notait la présence du ministre adjoint des affaires étrangères, d'un autre ministre adjoint, du directeur de la division pour les organisations et les conférences internationales, d'un conseiller au ministère des affaires étrangères.

HONGRIE

Le cardinal Mindszenty jouirait d'une « certaine liberté »

D'après l'agence N.C.W.C., S. E. Mgr Czapick, président de la Conférence des évêques de Hongrie, aurait informé les membres de l'épiscopat hongrois que le gouvernement « a levé certaines restrictions apportées à la liberté personnelle du cardinal Mindszenty et qu'il a accordé au primat une certaine liberté de mouvements ».

On rapporte que Mgr Czapick et la mère du cardinal se seraient trouvés à proximité, lorsqu'un représentant du gouvernement est venu informer le prélat de la décision du gouvernement. Le cardinal aurait reçu la nouvelle avec indifférence et aurait gardé un silence absolu. Il a, dit-on, considérablement vieilli pendant ses six ans de détention.

INDE

Les anciens territoires français sont maintenant l'Etat de Pondichéry

LA NOUVELLE-DELHI, 6 (A.F.P.). — Les anciens établissements français en Inde s'appelleront désormais « Etat de Pondichéry », selon le « Journal officiel » d'hier.

L'Etat de Pondichéry comprendra Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon, dont le nom indien est Yanam.

Le message de M. Eisenhower

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Leur puissance qui grandit constamment comprend une force croissante dans le domaine des armes nucléaires. Cette puissance conjuguée avec les intentions que proclament les dirigeants communistes de communiser le monde, est la menace qui nous fait face aujourd'hui. Pour protéger leurs populations et leurs territoires de la catastrophe d'un holocauste atomique, les nations libres doivent maintenir en contrepoids une puissance militaire destinée à persuader les communistes qu'il serait vain de leur part de chercher à parvenir à leurs fins par l'agression.

Si les dirigeants communistes comprennent que la riposte de l'Amérique à l'agression sera fulgurante et décisive, que nous n'achèterons jamais la paix au prix de l'honneur ou de la foi, ils seront profondément découragés par avance de se lancer dans une aventure militaire qui engouffrerait leurs propres peuples et de nombreux autres dans le désastre. Ceci, évidemment, représente un monde en impasse, mais dans cette impasse, chacun de nous peut et doit accomplir son devoir consistant à rechercher par tous les moyens honorables une paix durable.

Le président des Etats-Unis souligne ensuite que la menace militaire n'est pas la seule :

Non seulement, ajoute-t-il, nous devons décourager l'agression, mais nous devons aussi déjouer les efforts des communistes pour atteindre leurs buts par la subversion. A cette fin, les nations libres doivent maintenir et renforcer leur cohésion, leur sécurité intérieure, leur vitalité politique et économique et leur foi en la liberté.

« La voie de l'Amérique est claire »

Dans un tel monde, la voie de l'Amérique est claire, poursuit le président Eisenhower ; nous devons renforcer la défense collective dans le cadre de la charte des Nations Unies et nous assurer une puissance militaire et une capacité de production suffisantes pour décourager le recours à la guerre et protéger les intérêts vitaux des Etats-Unis.

Nous devons étendre le commerce et les investissements internationaux et aider les nations amies.

Nous devons être prêts à avoir recours à la voie de la négociation chaque fois qu'elle fera avancer la cause de la paix juste et durable.

Réduire certains obstacles douaniers

En politique économique étrangère, le président Eisenhower préconise une réduction progressive de « certaines barrières douanières », celle-ci devant s'accompagner de réductions correspondantes de la part d'autres nations.

Dans le domaine militaire, le président indique qu'il a dirigé personnellement les plans d'adaptation des forces armées des Etats-Unis aux armes et aux techniques nouvelles. Des réductions et des regroupements pour la « concentration stratégique » seront effectués à certains endroits et dans certaines catégories. Des accroissements seront effectués ailleurs.

Bonnes perspectives économiques

Sur le plan économique, le président Eisenhower, après avoir souligné que l'année 1954 fut une « des années les plus prospères de l'histoire des Etats-Unis », déclare que les « perspectives sont bonnes ». Il espère, sans les promettre toutefois, que de nouvelles réductions des charges fiscales seront possibles.

Dans le domaine intérieur, le chef de l'Etat recommande notamment l'augmentation du salaire horaire de 75 à 90 cents et la revision de la Taft Hartley ,régissant les activités syndicales. Il demande également, comme l'année dernière, que le statut d'Etat américain soit conféré à l'Alaska et à Hawaï, et il recommande une nouvelle fois que les citoyens américains puissent voter à partir de 18 ans.

En conclusion, le président déclare que le spectacle de la foi et du courage de la jeunesse américaine sur les champs de bataille européens d'il y a dix ans, lui avait donné la certitude que l'Amérique, malgré les inquiétudes d'un monde divisé, fera triompher sa cause.

GRANDE-BRETAGNE

La grève des cheminots décommandée

LONDRES, 7 (Reuter). — Le syndicat des cheminots britanniques a décommandé la grève qui devait éclater dimanche prochain, à la suite de la promesse d'une commission gouvernementale de procéder à une « revision critique » de tous les salaires.

BRÉSIL

Quintuple noyade en chaîne

CURITIBA, 6 (A.F.P.). — Une mère de famille voulant sauver l'un de ses enfants tombé à l'eau, se porta à son secours, suivie de deux autres de ses enfants et d'une nièce qui les accompagnait. Tous furent noyés.

(Réd. — Curitiba est la capitale de l'Etat de Parana (Brésil.)

CANADA

Huit enfants brûlés vifs

MONTRÉAL, 5 (A.F.P.). — Au cours de la même journée et dans des circonstances analogues, huit enfants ont péri, hier, dans l'incendie de la demeure de leurs parents.

Quatre enfants, de 4 à 11 ans, qui se trouvaient seuls dans une maison isolée, dans la province de Saskatchewan, ont été brûlés vifs. A Saint Elzéar-de-Beauce, dans l'est de la province de Québec, quatre autres enfants, âgés de 2 à 5 ans, ont connu le même sort. Un voisin a pu cependant intervenir à temps pour arracher aux flammes le benjamin de la famille.

INDONÉSIE

13 personnes étouffées et 30 autres noyées dans un glissement de terrain

DJAKARTA, 6 (A.F.P.). — Treize personnes ont péri étouffées ,et 30 autres noyées, dans un glissement de terrain suivi d'inondations qui s'est produit, voici quelques jours, près de Macassar, au sud des Célèbes. 320,000 mètres cubes de terre se sont écroulés sur les plantations de cocotiers et ont recouvert une route sur plus d'un kilomètre, la colline que longeait cette route s'étant effondrée.

PHILIPPINES

« Violette » le typhon au nom printanier a fait 25 morts et des dégâts pour 3 millions de dollars

MANILLE, 6 (A.F.P.). — Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort, et trois mille sont sans abri, après le passage, hier et avant-hier, du typhon « Violette », qui a balayé trente provinces du centre et du sud des Philippines, causant pour trois millions de dollars de dégâts.

Vingt-trois pêcheurs ont péri en mer dans la province de Leyte, dans les Philippines orientales, et deux autres personnes se sont noyées dans une rivière en crue.

VOTRE APÉRITIF « AMER MOUSSEUX » PORRET

ÉGYPTE

Enquête ouverte sur une affaire de corruption

Plusieurs hauts fonctionnaires en résidence forcée

LE CAIRE, 6 (A.F.P.). — Une enquête officielle est ouverte pour établir si des rumeurs répandues dans les milieux d'affaires, sur des actes de corruption de hauts fonctionnaires, peuvent être prouvées. Le gouvernement a nommé le colonel Mohamed Abdel Kerim, directeur du service des renseignements de l'armée, président d'une commission d'enquête extraordinaire, et lui a donné pleins pouvoirs pour faire toute la lumière sur les agissements des hauts fonctionnaires soupçonnés.

Deux sous-secrétaires d'Etat, le chef du cabinet d'un ministre, un capitaine de la police militaire, le directeur général de l'aviation civile et plusieurs hommes d'affaires ont été mis en résidence forcée sous la surveillance de la police pour toute la durée de l'enquête, qui se poursuit dans le secret le plus absolu.

Un communiqué officiel a annoncé les mesures prises par le gouvernement égyptien pour faire la lumière sur les agissements de ces hauts fonctionnaires. Le gouvernement invite « ceux qui ont propagé des rumeurs à venir déposer devant les enquêteurs ». Le communiqué conclut : « Il a été ordonné que les noms des fonctionnaires soupçonnés ne soient pas divulgués eu égard à leur réputation, au cas où leur innocence serait établie. »

Il semble qu'il n'y ait pas qu'une seule affaire, mais plusieurs qui auraient trait, les unes à des exportations clandestines de capitaux, les autres à des adjudications et des concessions faites récemment à des groupes égyptiens et étrangers.

Autour du monde en quelques lignes

En AUTRICHE, « Nous entrons dans la 10me année d'occupation avec la ferme volonté de recouvrer notre liberté », a déclaré, jeudi, le chancelier Julius Raab, devant le 8me congrès du parti populiste de la Haute-Autriche. Après avoir affirmé que son pays a le droit de réclamer la conclusion du traité d'Etat et qu'il ne cessera pas de le réclamer au cours de l'année 1955, M. Raab a estimé que le destin du monde dépend de celui de l'Autriche, car, a-t-il dit, c'est en ce point névralgique de la politique mondiale que se décidera l'évolution des prochaines années. Regrettant ensuite les entraves apportées à la souveraineté aérienne de l'Autriche du fait de l'occupation, le chancelier a indiqué que son pays, de par sa position géographique, était appelé à être l'un des centres de communication aéronautiques les plus importants du monde.

Au MAROC, une bombe de forte puissance a éclaté, hier soir, dans le « quartier réservé » de Casablanca. On a relevé deux morts et dix-neuf blessés, tous Marocains.

En IRAK, M. Menderès, premier ministre de Turquie, est arrivé hier à Bagdad, à la tête d'une mission turque de la « bonne volonté ».

Aux ETATS-UNIS, quatre cadavres ont été retirés des décombres d'un quadrimoteur militaire, qui s'est abattu, jeudi après-midi, dans l'Oklahoma.

Au KENYA, le « maréchal » mau--mau Kaleba, chef des terroristes dans le massif montagneux du Kenya, a été exécuté hier soir dans les prisons de Nairobi.

AUX MOLUQUES, un représentant de la « République des Moluques du sud », M. Nikijuluv, a déclaré que les chefs de cette « république » disposent de plus de 4000 vétérans bien instruits et armés de l'ancienne armée hollandaise des Indes orientales et de plus de 6000 volontaires. Une véritable guerre s'est engagée sur toute la région des Moluques du sud, dont la population lutte contre l'oppression indonésienne.

Pour les vins du pays AU CEP D'OR W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

LA VIE NATIONALE

A Fribourg

Tragédie familiale

FRIBOURG, 6. — Une tragédie familiale s'est déroulée jeudi vers 20 heures, au hameau singinois de Meitiwyl, près de Guin.

A la suite de difficultés de famille, le nommé Isidor Siffert, 60 ans, manœuvre, a tué son fils Joseph, âgé de 37 ans, au moyen d'un fusil militaire, puis a grièvement blessé sa femme, qui tentait de protéger son fils, avec sa baïonnette.

La malheureuse a été atteinte aux reins, et a probablement eu encore le poumon perforé. Elle se trouve à l'hôpital cantonal, dans un état grave.

Isidor Siffert, le meurtrier, qui était alcoolique, s'est ensuite suicidé avec le fusil.

Cette famille comprend douze enfants dont la plupart sont mariés. Il restait à la maison une fille et un petit-fils, âgé de 8 ans.

La douane saisit à Vallorbe pour 10,000 francs de montres

Les douaniers suisses qui procèdent à Vallorbe aux opérations de douane ont eu la curiosité, dernièrement, de pénétrer dans les toilettes d'un vagon et de dévisser les panneaux des parois et du plafond de ce petit endroit solitaire et tranquille.

Ils savent, en effet, qu'il y a là, pour les fraudeurs, une cachette rêvée et ils vont donc l'explorer de temps en temps, avec l'espoir d'y faire des découvertes intéressantes.

Cette fois, ils eurent la main particulièrement heureuse puisqu'ils découvrirent 20 paquets de 25 montres d'une valeur de 10.000 francs et dont le possesseur se garda bien de revendiquer la propriété.

Cette marchandise a été séquestrée par les douanes. Or, une jeune femme se présenta, mercredi, pour réclamer ce bien qui, à l'en croire, avait été passé en fraude par elle-même et par un ami dont elle se refuse à révéler le nom.

Elle prétend que ces montres lui appartiennent mais comme elle ne peut apporter aucune preuve à ses dires, la marchandise reste séquestrée jusqu'au moment où elle voudra bien démontrer qu'elle en est la légitime propriétaire...

RADIO

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disques. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, Petit concert Lincke. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le memento sportif. 12.20, La musique des équipages de la flotte. 12.25, le courrier du skieur. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.54, la minute des A. R.-G. 12.55, Contrastes. 13.20, L'Arlésienne, de Daudet, dit par Fernandel. 13.25, Concerto No 4 en mi bémol majeur de Mozart. 13.45, la femme chez elle. 16 h., l'Université radiophonique internationale. 16.29, signal horaire. 16.30, Concerto en ré majeur, de Haydn. 17 h., le feuilleton : Le moulin sur la Floss, de G. Eliot. 17.20, l'Orchestre Hermann Hagestedt. 17.30, Jazz au Champs-Elysées. 18 h., l'agenda de l'entraide. 18.05, Le Rouet d'Omphale, de Saint-Saëns. 18.15, Des bergères Santhals aux Saurahs à plumes blanches, tribus arborigènes de l'Inde. 18.30, L'Africaine, de Johann Strauss. 18.35, Les Courses internationales de ski de Grindelwald et de Wengen. 18.50, Les cinq minutes du tourisme. 18.55, Micropartout. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, Instants du monde. 19.45, En noir et blanc. 20 h., Impromptu. 20.10, Rythmes en relief. 20.35, Lecture à une voix : l'école des pères, d'Anouilh. 21.30, La mélodie fauréenne. 22.10, Le magazine de la télévision. 22.30, inform. 22.35, Défense d'écouter...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.10, Deux Concertos de Vivaldi. 11 h., Concert symphonique. 12.15, communiqués touristiques. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Concert Robert Stolz. 13.25, Musique anglaise. 14 h., pour Madame. 16.29, signal horaire. 16.30, concert pour les malades. 17 h., Musique de Telemann. 17.30, pour les enfants de langue romanche. 18 h., l'Orchestre récréatif bâlois. 18.50, Piste et stade. 19.10, chronique mondiale. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h. Jodels et accordéon. 20.15, Une ville sera chauffée. 21 h., Emission pour les Rhéto-romanches. 22.15, inform. 22.20, Musique récréative moderne et danses.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Studio : 20 h. 30, Ali-Baba et les quarante voleurs.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Giuseppe Verdi.
Palace : 20 h. 30, Papa, maman, la bonne et moi.
Théâtre : 20 h. 30, Le fils de Géronimo.
Rex : 20 h. 30, Mon ami le cambrioleur.

AVIS TARDIFS

CE SOIR, à 20 h. 15, à la Chapelle évangélique libre
Avenue de la Gare
Réunion de prière de l'Alliance évangélique
Sujet : **L'esprit et la parole**
M. Olivier Béguin, secrétaire général de l'Alliance biblique universelle, Londres
INVITATION A TOUS

ECOLE BENEDICT Neuchâtel
La date de rentrée des cours est reportée au
jeudi 13 janvier, à 8 h.
pour cause de transformations effectuées dans l'immeuble.

Académie Maximilien de Meuron
Trimestre d'hiver 1955 du 10 janvier au 31 mars
Peinture - Sculpture - Dessin
Modelage - Dessin publicitaire
Histoire de l'art
Inscriptions et renseignements ce soir, de 17 h. 30 à 18 h. 30 au bureau de l'Académie, cour de l'hôtel Du Peyrou.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

PROMOTIONS DANS LE CORPS DES OFFICIERS

Capitaines et officiers subalternes

Le département militaire fédéral a procédé aux promotions suivantes intéressant notre région :

Infanterie

Dét. EM. br. fr.: au grade de capitaine, Léon Burrus, Boncourt. Grenadiers : au grade de premier-lieutenant, Théodore Aeby, Fribourg. Officier ca. DCA : au grade de premier-lieutenant, Roland Moeri, la Chaux-de-Fonds. Compagnies d'état-major de bat. : au grade de premier-lieutenant, André Krügel, Travers. Officier can. : au grade de premier-lieutenant, Jean Mamie, Moutier. Mitrailleurs : au grade de premier-lieutenant, Maurice Dessarzin, Porrentruy ; Armin Hotz, la Chaux-de-Fonds. Officier du train : au grade de premier-lieutenant : Jean-Pierre Tosalli.

Troupes légères

Au grade de capitaine : Raymond Jeanrenaud, Bienne ; au grade de premier-lieutenant : Marcel Vuagniaux, Yvonand.

Artillerie

Au grade de capitaine : Xavier Chapatte, Avenches ; Jean-Gabriel Digier, Neuchâtel ; André Huber, Neuchâtel. Au grade de premier-lieutenant : Jean-Claude Meucelin, Loveresse ; François Thorens, Yverdon ; Eric Kocher, Neuchâtel ; Robert Girsberger, Moutier ; Marc Houmard, Malleray ; Jean-Paul Indermühle, Baulmes ; Fernand Marthaler, la Chaux-de-Fonds ; Joseph Desalmand, Bienne.

Aviation et défense contre avions

Troupes de transmission : au grade de premier-lieutenant : André Kistler, Neuchâtel. Troupes de défense contre avions : au grade de capitaine : Louis Renevey, Fribourg ; au grade de premier-lieutenant : Georges Moine, Delémont ; Michel Aubry, la Chaux-de-Fonds.

Génie et formations de forteresses

Génie : au grade de premier-lieutenant : Hermann Hess, la Chaux-de-Fonds. Corps des gardes-fortifications : au grade de premier-lieutenant : Jean-Claude Chaperon, Neuchâtel.

Troupes de transmission

Télégraphe de camp. : au grade de premier-lieutenant : Roger Berset, Neuchâtel.

Service de santé

Médecins : au grade de premier-lieutenant : Jean-Pierre Crosetti, Neuchâtel.

Troupes de subsistances

Quartier-maître : au grade de premier-lieutenant : Henri Gillard, Fribourg.

Troupes des transports automobiles

Au grade de capitaine : Marcel Giroud, la Chaux-de-Fonds.

Troupes de P. A.

Au grade de premier-lieutenant : Jean Virgilio, Fleurier.

Service vétérinaire

Au grade de premier-lieutenant : Jean Bouille, Courtedoux.

Poste de campagne

Au grade de premier-lieutenant : Robert Meylan, Sainte-Croix.

Etats-majors de la mobilisation

Troupes légères : au grade de capitaine: Michel Schneider, Fribourg.

Secrétaires d'état-major

Au grade de premier-lieutenant : Théodore Lagnaz, Colombier. Au grade de lieutenant : Willy Wenker, Bienne ; Edouard Gygax, Bienne ; Kurt Meier, Reconvilier.

VIGNOBLE

CORNAUX

Livraison des blés

(c) Fin novembre dernier, entre 22 h. et 23 h., l'employé de service en notre gare de Cornaux voyait avec stupéfaction un troupeau de rats traverser les voies et les quais pour se diriger vers le village où son instinct le poussait, afin de passer l'hiver dans nos maisons rurales contenant les céréales dont ces pillards sont le fléau redouté, pillards traqués sans pitié par les chats, les trappes et les appâts empoisonnés.

Cependant, le battoir ambulant qui œuvrait avec force poussière obligatoire depuis quelques jours déjà, permettait avant Noël à nos producteurs d'acheminer toute la récolte de blé et de seigle dans les sacs cossus de la Confédération, vers la halle aux marchandises, pour être pesée, expertisée et dirigée ensuite vers les moulins du pays.

Notre région du pied du Jura est plutôt soumise au régime du joran et c'est grâce à cela que nos moissons ont pu être rentrées en août dernier dans des conditions satisfaisantes ; preuve en est que la majeure partie des 128 tonnes livrées a obtenu la prime pour le poids spécifique à l'hectolitre.

Soulignons en outre que l'installation électrique de séchage du colza et des céréales en grains, mise en action dès le début d'août par la Société d'agriculture du district de Neuchâtel en son moulin de Cornaux a rendu de précieux services. D'une capacité de chauffe de 30 kWh., ce fœhn géant permet de soustraire à la fermentation et aux détériorations 6000 kg. de blé en 24 heures.

Jusqu'à ce jour, 260 tonnes ont été traitées à la satisfaction des producteurs dont un grand nombre venait du Val-de-Ruz où les belles moyettes avaient été noyées sous les pluies par trop abondantes.

ROCHEFORT

Side-car contre auto

Hier, vers 19 heures, sur la route du Val-de-Travers, un side-car de Brot-Dessous, qui roulait trop à gauche, a accroché dans un virage une auto de Colombier. Dégâts matériels.

AUVERNIER

A l'état civil

(c) En 1954, l'état civil a enregistré 23 promesses de mariage, 9 mariages, 1 naissance et 8 décès.

MARIN-EPAGNIER

Statistique de l'état civil

(c) Au cours de l'année 1954, l'officier de l'état civil a enregistré une naissance et vingt-deux décès dont dix-huit de personnes domiciliées hors de l'arrondissement. Il a procédé aux publications de seize promesses de mariage et à la célébration de sept mariages.

Sept naissances et six décès concernant Marin ont été enregistrés dans d'autres arrondissements. Le nombre de décès de personnes domiciliées dans la commune dépasse ainsi de deux le nombre des naissances.

LE LANDERON

Au Conseil communal

(c) M. Emile Cottier, récemment nommé membre du Conseil communal, a été chargé de la vice-présidence du conseil et du dicastère des finances, postes restés vacants par suite du décès de M. Alexandre Gicot.

RÉGIONS DES LACS

EPENDES

Un bras cassé

(c) En sortant de la laiterie, à Ependes, Jean-Claude Massonnet, âgé de 13 ans, ayant glissé sur les escaliers verglacés, est tombé et s'est brisé le coude gauche. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il a été transporté à l'hôpital d'Orbe.

BIENNE

Le marché du travail en décembre

(c) Cent septante-six chômeurs se sont présentés au contrôle à la date du 27 décembre dernier, jour de pointage, contre 66 en novembre et 43 à la fin de 1953.

Précisons d'abord que, comme toujours à cette époque de l'année, l'offre de main-d'œuvre a nettement augmenté pendant le mois de décembre. D'autre part, la demande de personnel a subi une diminution sensible. Le fléchissement du degré d'occupation s'est manifesté surtout dans l'industrie horlogère, où des réductions d'horaire assez importantes et la fermeture complète de certaines entreprises pendant les fêtes de fin d'année ont eu comme conséquence une augmentation passagère du nombre des chômeurs partiels et totaux. La situation a marqué également un léger recul dans l'industrie du bois et dans quelques petites entreprises de la métallurgie.

Par contre, dans l'industrie du bâtiment, on a enregistré, au lieu de la diminution habituelle des occasions de travail à cette saison, une demande assez vive de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. C'est qu'un temps particulièrement clément a régné jusqu'aux derniers jours de 1954, permettant aux chantiers de maintenir toute leur activité.

Dans l'industrie des machines, les arts graphiques, les entreprises d'installation, le commerce et les transports, ainsi que dans le service de maison et l'hôtellerie, la situation du marché du travail est restée favorable et la demande de main-d'œuvre assez vive. Dans de nombreux cas, il a fallu de nouveau recourir au marché du travail étranger pour occuper les places vacantes.

Une chasse à l'homme mouvementée

(c) Quelques passants ont été témoins, mardi, d'une chasse à l'homme fort pittoresque. Un voleur, qui avait subtilisé plusieurs porte-monnaie dans la vieille ville, fut poursuivi par deux policiers qui le sommèrent de se rendre. Risquant de se faire écraser par une voiture, le voleur réussit cependant à s'enfuir jusqu'à la rue Dufour, où il fut capturé et conduit en lieu sûr après avoir donné le frisson aux passants qu'il bousculait dans sa course effrénée.

JURA BERNOIS

Un beau coup de filet à Porrentruy

Une bande de jeunes voleurs arrêtés

Notre correspondant de Bienne nous écrit :

Ces jours derniers, les autorités judiciaires, en étroite collaboration avec la police municipale, sont parvenues à arrêter une bande de jeunes voleurs qui, depuis une année, avaient à leur actif un grand nombre de vols perpétrés dans un rayon d'action que s'étendait de Porrentruy jusqu'à Bienne, en passant par toute l'Ajoie.

Des perquisitions, effectuées dernièrement aux domiciles des prévenus — trois jeunes gens âgés de 17 à 19 ans — ont permis de retrouver une partie du butin dérobé, qui se compose de titres, bijoux, revolvers, vêtements de motocycliste, etc. Les malfaiteurs opéraient généralement lors de fêtes de villages et de braderies.

C'est à la suite d'une plainte déposée par une personne à qui l'on avait soustrait son manteau, et qui le reconnut sur les épaules d'un jeune homme quelques semaines plus tard, que la police alertée réussit à arrêter le voleur, qui avoua, après un long interrogatoire, être l'auteur, avec quelques complices, d'une grande quantité de vols. Les inculpés sont tous des récidivistes.

L'instruction de cette pénible affaire durera vraisemblablement plusieurs jours, d'autres vols étant encore imputables à cette bande organisée .

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Fuite de gaz

(c) Jeudi, une fuite de gaz s'est produite dans l'immeuble rue Numa-Droz 16. Le personnel des services industriels s'est rendu sur place pour faire les réparations nécessaires. Deux locataires, âgées respectivement de 50 et 66 ans, qui ont été incommodées par le gaz, ont reçu les soins d'un médecin.

L'état civil en 1954

(c) En 1954, le bureau d'état civil de la Chaux-de-Fonds a enregistré 546 naissances et 401 décès. Les décès entre 20 et 29 ans sont au nombre de 4 seulement ; en revanche, ils s'élèvent à 101 pour les personnes âgées de 70 à 79 ans. La statistique démontre un vieillissement toujours plus accentué de la population.

Il a été célébré 351 mariages ; 4 femmes se sont mariées à 17 ans, 8 à 18 ans et 11 à 19 ans ; chez les hommes, l'un d'entre eux avait 18 ans et 2 autres 19 ans. C'est entre 26 et 30 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes que l'on se marie le plus. Les hommes figurent, en effet, pour 99 et les femmes pour 63, dans cette catégorie d'âge, 3 hommes et 2 femmes de plus de 60 ans n'ont pas redouté de fonder un foyer.

Mutations dans la police locale

(c) A partir du 1er janvier 1955, les appointés John Dubois et Pierre Perret, de la police locale, ont été nommés caporaux.

LA SAGNE

Recensement

(c) Selon le recensement effectué en décembre, la population compte 91 habitants qui se répartissent comme suit : mariés : 36 ; veufs et veuves : 3 ; célibataires : 52. Les chefs de ménage sont au nombre de 467, veufs ou divorcés 80, célibataires 487. On dénombre 690 Neuchâtelois, 338 originaires d'autres cantons et 6 étrangers.

Les agriculteurs sont au total 103 alors que les horlogers sont 113 et qu'il y a 190 personnes de professions différentes.

Les protestants se chiffrent par 953 personnes, les catholiques 80, et un sans confession. Le total des ménages est de 316.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Le référendum contre la hausse de la taxe des chiens a abouti

Ainsi que nous l'avons annoncé, un référendum avait été lancé contre l'arrêté voté, le 21 décembre, par le Conseil général et portant la taxe des chiens, dès 1955, de 25 fr. à 50 fr.

Le référendum a abouti. En effet, en quelques jours, les listes mises en circulation ont recueilli 364 signatures, alors que 185 seulement eussent été suffisantes.

MOTIERS

Statistique de l'état civil

(sp) Pendant l'année écoulée, 11 naissances et 13 décès ont été enregistrés dans notre arrondissement d'état civil où 7 mariages furent célébrés.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Il avait brisé une quinzaine de vitres

(c) Un maître d'état de la localité s'étant aperçu qu'une quinzaine de vitres d'une maison à laquelle il travaillait avaient été brisées durant la nuit, porta plainte. La gendarmerie vient d'identifier l'auteur de cet acte de vandalisme, un jeune homme de Sainte-Croix, âgé de 17 ans. La Chambre pénale des mineurs s'occupera de son cas.

CHRONIQUE VITICOLE

Déception au sujet des prix indicatifs des vins inscrits pour le blocage

La Fédération romande des vignerons communique :

Le comité de la Fédération romande des vignerons a pris connaissance des prix indicatifs fixés par les autorités fédérales dans le cadre du blocage-financement de la récolte de 1954. Il a constaté avec déception que dans la plupart des cas, les autorités se sont bornées à chercher un compromis entre les prix de revient indiqués par les producteurs et les prix que le commerce voulait bien offrir, alors que la loi sur l'agriculture impose au pouvoir exécutif l'obligation de fixer les prix indicatifs au niveau des prix de revient.

Dans tous les cas où les prix indicatifs sont inférieurs aux frais de production, les producteurs tendront à les relever au niveau des prix de revient, dans le cadre des transactions libres.

Le comité de la Fédération romande des vignerons souligne qu'il devrait être possible d'assurer aux producteurs un prix couvrant les frais de production — dans la plupart des cas, ces frais se tiennent entre 1 fr. 10 et 1 fr. 50 le litre de vin clair, sain, loyal et marchand — tout en maintenant des prix modérés pour les consommateurs.

Le comité de la Fédération romande des vignerons regrette enfin de voir l'importation de vins courants prendre une nouvelle extension : 9,5 millions de litres en onze mois en 1954, au lieu de 8,7 millions de litres pendant la période correspondante de 1953.

Ce n'est pas en favorisant la production étrangère contre celle du pays que l'on permettra aux familles vigneronnes des cantons romands de tenir, et de se maintenir.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

Mademoiselle Marthe Sollberger ;
Monsieur et Madame Edgar Sollberger ;
Madame Oscar Sollberger-De Pierre ;
Monsieur et Madame Marcel Fischer et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame René-W. Fischer et leurs enfants, à la Conversion (Vaud) ;
Monsieur et Madame Henry Sollberger et leurs enfants, à Neuchâtel ;
les familles Scherz, Frei-Scherz, Hübscher-Scherz, Lehmann-Scherz et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Thérèse SOLLBERGER

leur bien chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, survenu ce jour, à l'âge de 68 ans, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 6 janvier 1955.
(Ecluse 54)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 8 janvier, à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Bertha Roth-Rollier, ses enfants et petits-enfants, au Landeron, à Genève et à Bienne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur Fernand ROTH

survenu le 5 janvier 1955, à l'âge de 70 ans.

L'ensevelissement aura lieu au Landeron, le samedi 8 janvier, à 14 h.

Domicile mortuaire, « Petite Russie ».

Les familles Contesse, Gisi, Guillod, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis CONTESSE

leur cher frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, ce jour, dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 6 janvier 1955.
(Treille 6)

Veillez donc, car vous ne savez quand viendra le Maître de la maison.
Marc 13 : 35.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 8 janvier, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Charles Delacrétaz et leur fils Jean-Michel, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roger Landry et leurs enfants, à Genève ;
Mademoiselle Yvonne Landry, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Ernest Mentha, leurs enfants et petits-enfants, à Yverdon ;
Monsieur et Madame René Laborde-Mentha, à Arcachon ;
Monsieur et Madame Fritz Mentha et leurs enfants, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Pierre Mentha, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod et à Lonay ;
les familles Mentha, Landry, Michaud, Perrin, Wiget et Lecoultre,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Louis LANDRY

née Emilie MENTHA

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 73me année.

Neuchâtel, le 5 janvier 1955.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal car Tu es avec moi.
Ps. 23.

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 8 janvier, à 13 heures.

Culte à l'hôpital Pourtalès, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Notre état civil durant l'année écoulée

Que de poussettes, de moïses et de berceaux dans notre ville ! En 1954, l'officier d'état civil a, en effet, enregistré 759 naissances (748 en 1953), soit 377 (390) enfants du sexe masculin et 382 (358) du sexe féminin. Les petites Neuchâteloises sont plus nombreuses que leurs compagnons, en 1954. L'élément féminin s'affirme !

Dans 373 cas (357), les parents étaient domiciliés à Neuchâtel et dans 386 cas (391) en dehors de la circonscription communale. Si l'on ajoute au chiffre de 373 les 24 enfants nés ailleurs, de parents domiciliés à Neuchâtel, nous arrivons à un total de 397 naissances pour la ville, soit 16 de plus qu'en 1952. Il a été enregistré 9 naissances de jumeaux (9 en 1953 et également 9 en 1952 !), soit 2 paires de garçons, 6 paires de filles et une paire mixte.

Il y a hausse dans les mariages, diraient les statisticiens. Il y en a eu 270 en 1954, contre 252 l'année précédente. L'âge le plus fréquent — comme on se marie jeune ! — était de 21 à 25 ans pour les femmes (109 cas) et de 26 à 30 ans pour les hommes (86 cas). Les plus jeunes époux furent un homme de 19 ans, six de 20 et huit de 21 ans ; cinq femmes de 18 ans, dix de 19 et vingt-trois de 20 ans. Les plus âgés furent sept hommes et une femme de plus de 60 ans.

Les décès ont été au nombre de 422 (393), plus 12 mort-nés (3), au total 434 (406), dont 263 (248) concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel et 171 (158) des habitants d'autres localités. Cinquante et une personnes domiciliées à Neuchâtel sont décédées ailleurs. Il y a donc eu 314 décès pour la ville, en augmentation de 19 sur 1953.

Le taux de la mortalité, sur une population de 29,962 habitants, est de 10,48 pour mille (10). L'excédent des naissances sur les décès est de 83 (86).

NEMO.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 6 janvier. Température : Moyenne : —1,8 ; min. : —3,8 ; max. : —0,7. Baromètre : Moyenne : 715,9. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : faible. Etat du ciel : Couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

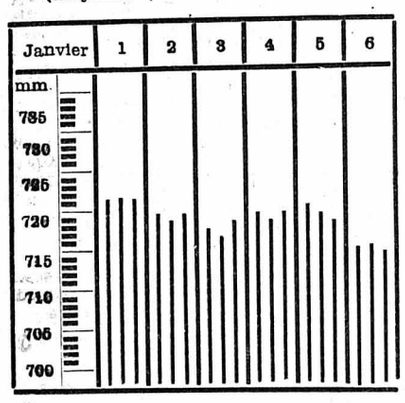

Niveau du lac du 5 janv., à 7 h. : 429,62

Niveau du lac du 6 janv., à 7 h. : 429.60

Prévisions du temps. — Sud des Alpes, ouest du pays et Jura : Couvert à très nuageux, par moments quelques précipitations.

Plateau : Couvert, brumeux, par endroits quelques précipitations peu importantes.

Région des Alpes : Couvert ; plus tard, nuageux.

Au tribunal de police

On ne peut signer deux fois une demande de référendum

Le tribunal de police a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Bertrand Houriet, qui était assisté de M. W. Bianchi, greffier substitut.

Il s'est notamment occupé d'une infraction à la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques. Le prévenu, B. R., avait signé deux fois la demande de référendum au sujet de l'achat de terrain aux Prés d'Areuse. Il n'était d'ailleurs pas seul à avoir violé les dispositions légales qui figurent pourtant sur chaque liste de signatures. Ils étaient huit citoyens en effet, mais seul R. a fait opposition au mandat de répression décerné par le procureur général.

A l'audience, R. a reconnu les faits, tout en relevant que c'est par distraction qu'il avait signé deux fois et qu'il avait fait opposition parce qu'il trouvait l'amende trop élevée.

Le tribunal a condamné R. à 10 fr. d'amende et aux frais. (Réd. — Notons qu'il y a eu au total 72 signatures annulées pour indications incomplètes. Celui qui, par exemple, a écrit « Neuchâtel » comme profession, a vu sa signature biffée !)

~~~

Le tribunal a condamné A. M. et K. A. à 10 fr. d'amende chacun pour infraction à la loi sur la police des étrangers.

Il a jugé en outre quelques infractions à la loi fédérale sur la circulation et a infligé des amendes.

Collision devant la poste du Vauseyon

Une voiture qui débouchait de la rue des Parcs, hier à 17 heures, dut freiner, devant la poste du Vauseyon, pour s'arrêter derrière une camionnette qui était en train de laisser le passage à une auto chaux-de-fonnière venant en sens inverse. Mais le coup de frein fit déraper la première voiture, qui, déportée sur la gauche, entra en collision avec l'auto chaux-de-fonnière.

Dégâts matériels aux deux voitures.

Une auto démolie dans une collision

Une violente collision s'est produite, hier à 16 heures, sur le quai Périer, devant l'Ecole suisse de droguerie. Une auto biennoise roulait dans la direction d'Auvernier, venant de la ville. Arrivant en sens inverse, une auto valaisanne glissa tout à coup sur le verglas, et fut déportée sur le côté gauche de la chaussée.

La collision fut violente, et tandis que l'auto valaisanne y laissait son avant, l'auto biennoise fut complètement démolie. Le conducteur valaisan souffre d'une contusion à un genou et le conducteur biennois s'en tire sans aucun mal.

Diplômes universitaires

L'Université nous communique :

Deux nouveaux diplômes ont été délivrés en fin d'année :

Diplôme d'ingénieur-chimiste à M. Pierre Ceschini ;

Doctorat ès sciences à M. Charly Allemand (sujet de la thèse : « Conduction électronique dans les cristaux diélectriques » (diamant et halogénures d'argent).

CHAUMONT

La route sera fermée à certaines heures du dimanche aux automobilistes

(c) Vu l'état magnifique de la route, ces jours, la police communale a décidé de la fermer à la circulation automobile le dimanche, à des heures régulières, pour permettre aux lugeurs de faire des descentes en toute quiétude.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Conférence sur l'Espagne

(c) M. Eugène Porret, pasteur à la Chaux-de-Fonds et quelques jeunes gens de sa paroisse sont venus mercredi soir à Dombresson raconter leur voyage en Espagne l'été dernier et les impressions qu'ils en ont ressenties.

M. Porret s'est attardé notamment à brosser rapidement un tableau du protestantisme en Espagne, qui subit souvent des vexations du plus mauvais goût, mais que les fidèles savent endurer avec bonne grâce et humour.

Des projections, de la musique et des poèmes illustraient cette conférence qui avait attiré un bel auditoire.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Nouvelles sportives

HIER SOIR À ZURICH

La Tchécoslovaquie a battu la Suisse par 8 à 1

(3-1 ; 1-0 ; 4-0)

Magnifique démonstration de hockey

Notre correspondant sportif de Zurich nous téléphone :

Hier soir, l'équipe nationale suisse de hockey sur glace recevait à Zurich, au Hallenstadion, les hockeyeurs tchécoslovaques. Rappelons que le « goal average » est de 177 à 90, soit nettement en faveur des visiteurs.

Les Tchèques nous arrivaient bien préparés physiquement. L'équipe est au point. Elle pratique un hockey moderne, au jeu varié et parsemé de finesses. Avantagés par la taille, les joueurs sont puissants et possèdent un jeu de crosse extraordinaire. Douze mille personnes assistèrent à la partie.

Premier tiers

D'emblée, les gardiens sont en action. Du côté suisse, Ayer a plusieurs fois l'occasion de se distinguer. A la 7me minute déjà, Golaz se fait mettre « en prison ». Les Tchèques exploitent la situation à fond, et à la 8me minute, Zabrowski ouvre la marque, alors que les Suisses jouent à quatre. A la 10me minute, un malheureux autogoal augmente le score à 0-2. Les Suisses réagissent bien, et c'est grâce à Handschin, le valeureux arrière bâlois, qu'ils peuvent remonter le score à la 13me minute. Les Tchèques repartent à l'attaque de plus belle ; leurs descentes, terribles, se terminent toujours par des « bolides ». Une minute avant la fin du tiers, Bartom marque le troisième but pour les Tchèques.

Deuxième tiers

A la 6me minute, Pantucek marque le 4me but pour la Tchécoslovaquie. Nos adversaires sont déchaînés, et les Suisses surpris par leurs réactions fulgurantes. La défense helvétique résiste bien, Ayer et Handschin notamment. Mais en général, nos joueurs se révèlent trop lents et n'arrivent pas à s'organiser.

Troisième tiers

On essaie, du côté suisse, en seconde ligne, Zimmermann, Morger et Blanck. L'expérience est décevante. A la 5me minute déjà, les Tchèques marquent à nouveau. Cinq minutes plus tard, c'est encore un but, marqué par Hajsman, à la suite d'une faute de la défense suisse. C'est 6 à 1.

Les Suisses sont acculés, ils jouent la défensive et arrivent rarement à passer la ligne bleue. A la 13me minute, Bubnik marque le 7me but. Une minute ne s'est pas écoulée que ce même joueur marque encore. Ce sera le dernier but de la partie. Jusqu'à la fin, les Suisses font l'impossible pour limiter les dégâts.

Dans notre camp, les meilleurs ont été Ayer, Handschin et Schubiger. Les autres joueurs, tout en faisant de leur mieux, n'ont pas été dans un très bon jour, Schlepfer en particulier a été trop lent, et Trepp peu sûr sur ses patins. La seconde ligne a été inefficace.

Voici la composition de l'équipe suisse : Ayer ; Hofer, Handschin ; Keller, Golaz ; Peter, Trepp, Schubiger, Schlepfer ; Blanck, Delnon, Frei (Zimmermann et Morger).

Kz.

Saint-Imier-Fleurier 4-3

(c) Pour son premier match de championnat, Fleurier se déplaçait mercredi à Saint-Imier pour y rencontrer le club local, champion de groupe en série A l'an dernier.

Le premier tiers est assez équilibré, et un seul but est marqué, par les Jurassiens. Dans la seconde partie, Saint-Imier part fort et porte le score à 3 à 0. Les Fleurisans réagissent alors et dominent jusqu'en fin de partie, mais sans pouvoir arracher l'enjeu.

Le résultat serré indique bien que les deux équipes se tiennent de près, et la victoire eût pu sourire aussi justement à l'une qu'à l'autre. Les Fleurisans, qui souffraient encore du manque d'entraînement, faute de glace, ne tarderont pas à devenir une formation redoutable par leur équilibre et leur cohésion.

SKI

Les courses féminines internationales de Grindelwald

La journée de jeudi était réservée au slalom géant disputé sur une distance de 2 km. avec dénivellation de 300 mètres. La neige était un peu dure et la course s'est disputée par temps gris et plutôt doux. — Classement :

1. Lotte Blattl, Autriche, 1' 51"5 ; 2. Madeleine Berthod, Suisse, 1' 51"9 ; 3. Josette Mézières, France, 1' 52"8 ; 4. Marysette Agnel, France, 1' 53" ; 5. Thea Hochleitner, Autriche, 1' 53"4 ; 6. Luise Jaretz, Autriche, 1' 53"6 ; 7. Suzanne Thiolière, France, 1' 54"2.

Au camp du Ski-Club

Profitant des vacances de Noël, une trentaine de garçons et de fillettes de 12 à 15 ans ont participé au camp de ski de trois jours organisé en son chalet par le Ski-Club Neuchâtel.

Favorisé par un temps magnifique, son succès fut complet et chacun rentra chez lui enchanté de ces trop courtes journées passées sur les pentes de notre Jura.

TENNIS DE TABLE

Neuchâtel IV - Cernier III 2-5

La reprise du deuxième tour de championnat en série C fut marquée par une sévère défaite de Neuchâtel IV (Meyer-Hübscher-Ruprecht) face à Cernier III (Valazza - J.-P. Meylan - C. Meylan). Meyer et Hübscher marquèrent chacun un point pour les locaux. En perdant un point précieux, Neuchâtel IV se trouve donc maintenant à égalité avec le Locle II, cette dernière équipe n'ayant subi également qu'une seule défaite, face à Neuchâtel IV précisément, lors du premier tour.
~~~